

N° 51  
12 pages - 10F  
Mars  
2001

# La Page

FETES DE QUARTIER

Les réjouissances  
se préparent dès  
maintenant. ► PAGE 7

DU 14<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

## SUR UN AIR DE PLAISANCE

Le danseur étoile Patrick Dupond a grandi sous le ciel du 14<sup>e</sup>, entre Montparnasse et Plaisance. Rencontre, avant le tour du monde de son spectacle, "L'Air de Paris".

► PAGE 7

## LE CORDONNIER DE LA RUE GASSENDI

Ancien champion de boxe, il court depuis toujours, des 10 km du 14<sup>e</sup> au marathon de New-York. Mais il reste fidèle à son quartier et à son échoppe.

► PAGE 8

## LA BATAILLE DES THERMOPYLES

Mobilisation du quartier pour sauver le "jardin des fêtes", menacé par le bétonnage. Pour que continuent le ciné en plein air, le "bazaar de Noël", les crêpes parties et mille autres fêtes.

► PAGE 9



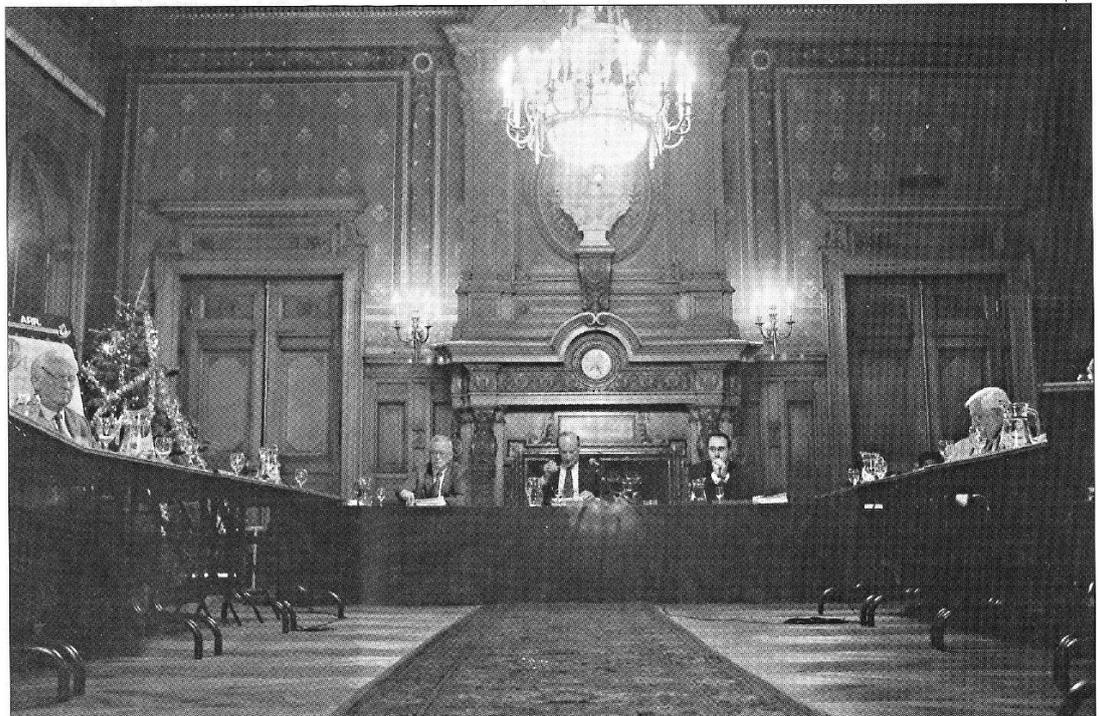
## EDUCATEURS DE RUE

Deux associations assurent la prévention spécialisée grâce à des équipes d'éducateurs. Près de 500 jeunes bénéficient d'un suivi social : un travail de longue haleine !

► PAGE 10

# Elections municipales Fin de règne place Ferdinand-Brunot

● Les 11 et 18 mars, les électeurs sont appelés à désigner un nouveau conseil municipal. Le maire sortant, le RPR Lionel Assouad, ne se représente pas. La droite, divisée entre la liste de Nicole Catala et celle de Jean-Claude Delarue, ne semble plus croire à ses chances. L'opposition, conduite par le socialiste Pierre Castagnou ou le vert René Dutrey, se sent pousser des ailes. Récit du dernier conseil d'arrondissement (ci-contre), propositions des principaux candidats, échos de la campagne et explication des règles du jeu (pages 2, 3 et 4).



Sous les fresques bucoliques de Maurice Chabas, les lustres et les lambris de la grande salle des mariages, le temps semble arrêté. Lionel Assouad, âgé de 70 ans, y préside, une fois par mois depuis 1983, le conseil d'arrondissement. L'horloge murale est même bloquée sur 19 heures ! Avec Lionel, ça commence à l'heure !

L'assemblée municipale se met en place. Les trente élus (en réalité, souvent beaucoup moins) sont disposés en U : devant la monumentale cheminée, le maire et son premier adjoint. Affluence record pour ce dernier conseil d'Assouad : le public (une cinquantaine de personnes environ) s'installe sur les longues ban-

quettes en bois rembourrées de velours. Il suivra sagement les délibérations sans en connaître l'ordre du jour qui n'est pas disponible à l'entrée et encore moins distribué. Le moindre murmure fera l'objet d'un ferme rappel à l'ordre du maire.

Cependant, vu la faible fréquentation du public, en dix-huit ans les interruptions de séance n'ont pas été légion : deux ou trois fois, ces six dernières années, en particulier lorsque des habitants manifestèrent, en brandissant des pancartes contre la fermeture des centres sociaux dans l'arrondissement. Assouad est très à cheval sur le règlement intérieur qu'il a lui-même établi !

En ce lundi 15 janvier, le conseil s'ouvre sur une oraison funèbre : une minute de silence en hommage à Roland Dupuy\*, conseiller RPR depuis deux mandatures, décédé brusquement. Le maire énonce ensuite les procurations reçues : quorum atteint ! L'absentéisme est endémique dans les rangs de la majorité RPR-UDF-DL. Côté opposition, les cinq conseillers PS et l'unique élu du PC, Maurice Lassalle, sont généralement fidèles au poste, sauf Marinette Bache, du Mouvement des citoyens, la record-woman des absents. Le premier adjoint, Pascal Vivien, fume sans arrêt... ce qui l'empêche sans doute de s'exprimer ! Des volutes supplombent aussi les ► SUITE PAGE 2

PHOTO : PIERRE BOINGAULT

D2 fol jo 28558

# Les derniers caprices de Lionel

## Elections,

● Comment sont

► SUITE DE LA PAGE 1 rangs de la gauche. Assouad, qui a renoncé au tabac depuis deux ans, est moins rigoureux sur les lois régissant les lieux publics que sur son règlement.

### La majorité, d'une seule voix

Après l'approbation du relevé de décisions de la séance précédente, on examine les projets de délibération demandés par le maire de Paris. Hormis quelque talent particulier d'orateur, chaque rapporteur (parmi les neuf adjoints au maire) annonce son mémoire, fourni par les services techniques de l'Hôtel de Ville. Les débats sont verrouillés ou souvent escamotés et les délibérations bâclées. Les rapporteurs illustrent leur méconnaissance des dossiers par leur incapacité à répondre aux questions précises de l'opposition qui, d'ailleurs, se montre peu combative. Les votes "contre" sont rares ; il s'agit plus souvent de s'abstenir ou de ne pas prendre part au vote. Dans tous les cas, la majorité, elle, vote d'une seule voix et tout projet proposé est adopté. Rares sont ceux qui d'aventure se rebiffent. Feu Roland Dupuy en aura fait les frais lorsqu'à partir de 1989, il sera évincé de tout poste d'adjoint au maire. Il est vrai que la loi PML, qui définit le statut de Paris, Marseille et Lyon appliquée depuis 1983, accorde peu de pouvoirs aux maires d'arrondissement (voir encadré page 4). Les avis émis ici sont consultatifs. Le Conseil de Paris détient tous les pouvoirs. Jusqu'aux demandes de subventions des associations, instruites par la mairie de Paris. Une gestion centralisée qui tient les citoyens bien loin des décisions !

Une première délibération, sur la dénomination "rue de l'Empereur-Valentinien" attribuée à une voie nouvelle de la Zac Alésia-Montsouris, contraste avec les projets viraux qui lui font suite : la couverture du boulevard périphérique dans le secteur de la porte de Vanves et la création d'une ligne de tramway sur les boulevards des Maréchaux. Les débats volent haut ! A Pierre Castagnou, chef de l'opposition, qui s'étonne qu'une enquête publique ne figure pas dans l'exposé des motifs, Assouad répond : "C'est évident ! Comme si, pour construire une maison, il était besoin de préciser qu'elle comporterait un toit." Le maire n'hésite pas à apostropher les conseillers : "Madame, ne faites pas de gestes qui laissent à penser que vous ne croyez pas ce qu'on vous répond !" Friand de mots d'esprit frisant le mépris, il n'est pas avare de commentaires douteux : "Il y a des associations qui meurent sans que le maire leur porte un coup de couteau !" On l'aura vu gronder, usant d'une circonlocution ampoulée, un conseiller de la majorité qui tournait son regard vers la salle en rapportant une demande de subvention à une association sportive : "Les élus ne doivent craindre ni rechercher l'émotion manifestée par le public."

### Les "confidences" du maire

La litanie des demandes de subventions aux associations cache bien des disparités : le Cepije et le Lorem, à vocation sociale, obtiendront respectivement une aumône de 2 000 et 3 000 F, tandis que certaines, plus en cour, se verront attribuer des aides de plusieurs dizaines de milliers de francs. Encore quelques votes, quelques accrochages et on passe aux propositions de vœux, qui seront adressés au maire de Paris, et aux questions orales. Mais, séance exceptionnelle oblige ! Monsieur le maire fait une communication : "Je ne briguerai pas un quatrième mandat." Tous derrière Philippe Séguin, plaide-t-il ; sans un mot, sans un regard pour la députée Nicole

Catala, pourtant officiellement tête de liste séguiniste dans le 14e. L'éternelle rivale du maire se contente d'afficher un sourire figé. Assouad poursuit, comme si la "nouvelle" n'était pas de notoriété publique : "Seul Philippe Séguin était dans la confiance ; je prie mes proches de m'en excuser. Je n'ai pas été malheureux qu'il veuille me retenir en me déclarant que le 14e aime son maire." En guise de bilan de ses dix-huit années passées aux manettes de l'arrondissement, il s'exclame : "J'ai couvert l'arrondissement d'espaces verts et de logements sociaux !" Le beau parleur s'en donnera à cœur joie, le lendemain, lors de ses vœux à la population. Dernier show de l'arrière-petit-neveu d'Alfred de Vigny !

Sans transition, une belle unanimité surgit autour des deux vœux concernant l'avenir de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, présentés par le maire et par l'opposition. Assouad accepte les amendements proposés par Castagnou. La seule intervention de Catala, durant toute la séance, consiste à ergoter sur un simple détail rédactionnel. A plusieurs

reprises, dans le passé, face aux enjeux de santé, des vœux ont été votés à l'unanimité, en particulier contre le démantèlement de l'hôpital Broussais. Suivent deux questions orales pour lesquelles les auteurs ne disposent que de quelques minutes. Après la réponse du maire, le débat est clos.

Décidément, une séance bien ordinaire ! "Jusqu'au bout, Assouad aura donné une image de discoureur, imbu de lui-même, peu ouvert au débat, avec ses rappels permanents à la loi républicaine", commente un rare habitué des conseils d'arrondissement. On comprend mieux pourquoi le public boude totalement ces assemblées, simples chambres d'enregistrement, d'où le citoyen lambda ressort navré et découragé.

FRANÇOIS HEINTZ

\* Le libraire Roland Dupuy était conseiller d'arrondissement, délégué du maire chargé des rapports avec les grandes commissions de la Ville de Paris et des dossiers spéciaux. Il présidait l'association des commerçants de la rue Daguerrre.

## Le cica, cahin-caha

● La loi du 31 décembre 1982 décide "que les associations participent à la vie municipale". Le comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (cica) réunit les associations et le conseil d'arrondissement, quatre fois par an, autour d'un thème choisi par le maire, sur proposition des associations. Les débats trouvent vite leurs limites et aucun compte rendu n'est édité par la mairie. Le public ne peut intervenir. Les demandes des associations ne sont guère prises en compte. Tous les ingrédients sont réunis pour décourager la participation des associations : un cica ordinaire n'en réunit pas plus d'une dizaine sur les 300 inscrites.

### Trente grands électeurs

C'est parmi ces dix conseillers de Paris que sera sélectionné le maire du 14e, élu par l'ensemble du conseil d'arrondissement réuni huit jours après l'élection du maire de Paris. Désigné à la majorité absolue (lors des deux premiers tours de scrutin) ou relative (si un troisième tour est nécessaire pour départager les candidats), le postulant n'est pas obligé d'avoir figuré en tête de sa liste ; ainsi, en 1995, les rivaux RPR Lionel Assouad et Pierre Dangles (voir "La Page" n° 27) s'étaient d'abord tous deux présentés au suffrage universel en positions subalternes sur la liste de Nicole Catala.

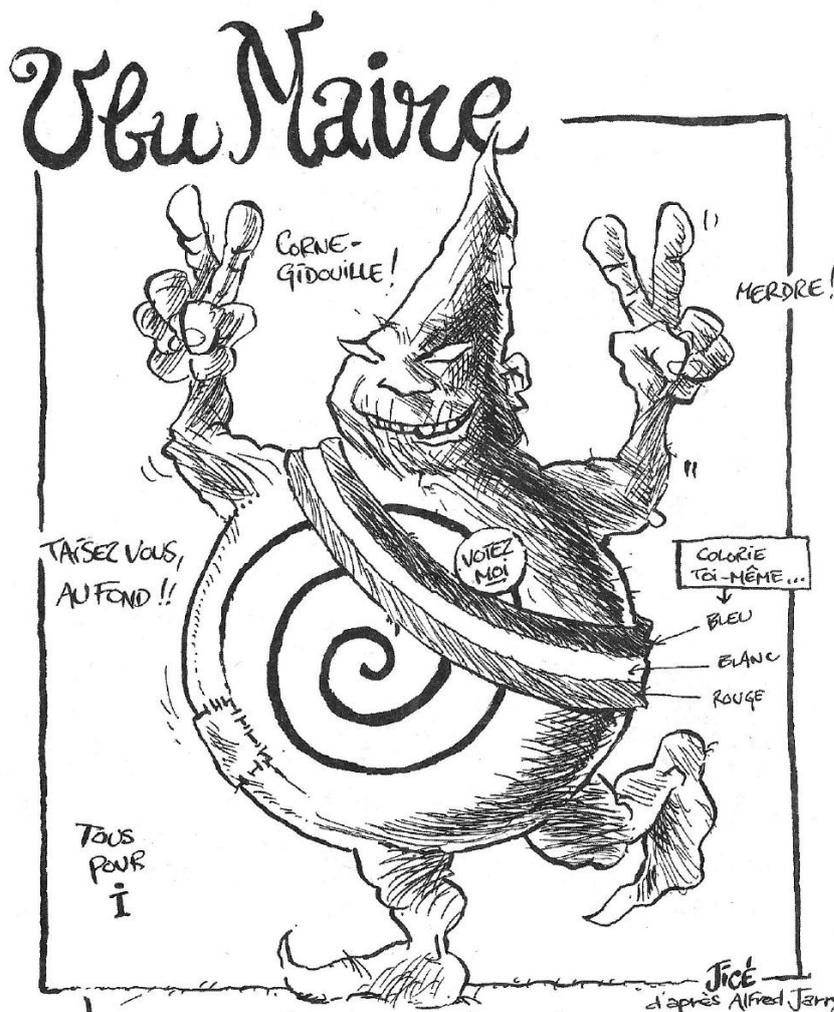
Seuls les conseillers du 14e sont donc directement choisis par les électeurs. Et ce, ou bien dès le premier tour (cette année, le 11 mars) si l'une des listes obtient alors la majorité absolue des suffrages exprimés, ou bien au second tour, organisé le dimanche suivant. A ce deuxième tour ne peuvent se présenter que les listes ayant recueilli au moins 10 % des voix, tel quel ou après fusion avec d'autres listes ; les autres ne peuvent pas se maintenir, mais celles qui ont franchi la barre de 5 % des suffrages exprimés peuvent participer à ces fusions et voir "repêcher" certains de leurs candidats.

A l'issue du tour décisif, la liste arrivée en tête recueille la moitié des sièges (quinze, dont cinq conseillers de Paris) ; ensuite, le solde des postes est réparti, à la proportionnelle, entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des voix (y compris la première). Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre d'apparition sur leur liste. Dans le conseil d'arrondissement sortant, élu en 1995, la coalition RPR-UDF comptait ainsi vingt-trois élus (dont huit conseillers de Paris), contre sept (dont deux) à la liste PS-PCF-MDC.

### Un scrutin majoritaire pondéré

Appliqué aux chiffres du sondage de la Sofres publié par "Le Figaro magazine" le 19 janvier (lire encadré), le système en vigueur accorderait aujourd'hui vingt-quatre sièges (dont huit de conseillers de Paris) à la très probable liste fusionnée PS-PCF-MDC-PRG/Verts, contre six (dont deux) à une plus problématique union RPR-UDF-DL/fibéristes ; en cas de triangulaire, avec six points de moins, la "majorité plurielle" obtiendrait autant de postes. Les alliés de Nicole Catala devant céder un siège de conseiller d'arrondissement à Jean-Claude Delarue.

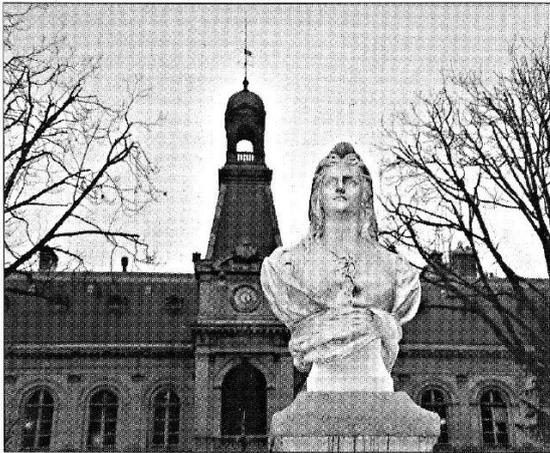
A propos de ce mode de scrutin, les textes officiels parlent de "représentation proportionnelle pondérée" ; il faudrait plu-



ses grandes réalisations  
LE TRAMWAY À GIDOUVILLE, LA COUVERTURE CHAUFFANTE  
DU PÈRE IPHÉRIQUE, LA PLACE DE MA MOB, L'AVENUE UBU  
LA CRÉATION DU POSTE DE MAÎTRE DU MONDE,  
LA LOI MARTIALE ....

# Education civique mode d'emploi

désigné le conseil d'arrondissement et le maire du 14e.



## Les listes en lice

● A l'heure où nous mettons sous presse, six listes clairement identifiées se présentent aux suffrages des électeurs du 14e :

- PS-PCF-MDC-PRG (liste conduite par Pierre Castagnou, qui soutient la candidature de Bertrand Delanoë à la mairie de Paris) ;
- RPR-UDF-DL (Nicole Catala, qui soutient Philippe Séguin) ;
- Dissidents RPR-UDF-DL/RPF-CNI (Jean-Claude Delarue, qui soutient Jean Tiberi) ;
- Verts (René Dutrey, qui soutient Yves Contassot) ;
- et deux listes d'extrême droite : FN (Yves de Coatgouren) et MNR (Yves de Quemper).

Lutte ouvrière et l'Association pour la défense de la démocratie communale (soutenue par le Parti des travailleurs) ont elles aussi annoncé leur intention de se présenter.

tôt dire "système majoritaire pondéré", tant il favorise la liste arrivée en tête et ne laisse à l'opposition qu'un rôle de figurant. On peut voir dans cette marginalisa-

tion de la minorité une des raisons de la médiocre tenue des débats au cours des précédents mandats, du mépris affiché par la majorité et de l'absentéisme des élus (lire ci-contre).

Un système plus proportionnel, à un tour avec seuil de 5 % (comme celui utilisé pour désigner les députés européens et les conseillers régionaux), permettrait d'investir, selon les données du récent sondage, quatorze élus PS-PCF-MDC-PRG (dont cinq conseillers de Paris), quatre Verts (dont un), neuf RPR-UDF (dont trois) et trois tibéristes (dont un). Appliqué aux votes réels du 11 juin 1995, il nous aurait donné quinze RPR-UDF (dont cinq conseillers de Paris), dix PS-PCF-MDC (dont trois), trois conseillers d'extrême droite (dont un) et deux écologistes (dont une).

Dans les deux cas, la municipalité aurait eu les moyens de "gouverner" et la représentation des minorités aurait été respectée. Il serait cependant surprenant qu'un des partis dominants, dans la majorité comme dans l'opposition, soutienne une telle proposition. **OMAR SUFI**

(\*) Du 14e, seuls ces dix-là (avec leurs cent cinquante trois collègues issus des autres arrondissements) auront à choisir, parmi leurs pairs, le futur maire de Paris.

## Des votes et des intentions

● Rappel des résultats des précédentes élections municipales : le 11 juin 1995, la liste conduite par la députée RPR Nicole Catala avait recueilli 46,5 % des 38 155 suffrages exprimés, contre 33 % à celle du socialiste Pierre Castagnou, 9,3 % au Front national, 7,2 % à l'écologiste dissidente Danièle Graignic et 4 % aux écologistes alternatifs soutenus, notamment, par les Verts ; le 18 juin, Catala l'avait emporté avec 54 % des voix, contre 46 % à Castagnou.

Cette année, pour "Le Figaro magazine", les 11 et 12 janvier, la Sofrés a interrogé par téléphone 400 personnes, "électeurs représentatifs de la population du 14e". 12 % d'entre elles n'ont pas exprimé d'intention de vote ; les autres se sont prononcées à 40 % pour la liste conduite par Pierre Castagnou, à 28 % pour celle de Nicole Catala, à 12 % pour celle de René Dutrey (Verts), à 11 % pour celle du tibériste Jean-Claude Delarue, à 4 % pour celle de "l'indépendant" Thierry Ragu (avant que celui-ci se replie sur la liste Delarue, lire page 4), à 2 et 3 % pour les deux listes d'extrême droite.

Toujours selon cette enquête d'opinion, au second tour, la liste

Castagnou (fusionnée avec celle des Verts) était préférée par 58 % des sondés qui ont bien voulu se prononcer, contre 42 % à une liste Catala-Delarue ; si Delarue se maintenait, il monterait à 15 % des intentions de vote, Castagnou recueillant 52 % et Catala 33 %.

Du 24 au 27 janvier, BVA a interrogé, lui, 403 personnes pour "Paris Match". En prévision du premier tour, 3 % des sondés optaient pour un éventuelle liste Lutte ouvrière, 42 % pour Castagnou, 11 % pour Dutrey, 12 % pour Delarue, 28 % pour Catala et deux fois 2 % pour l'extrême droite. Au second tour, Castagnou l'emporterait, là aussi, assez largement (57/43 en cas de duel ; 55/34/11 en cas de triangulaire).

L'institut CSA, pour "Le Parisien", a de son côté sondé 600 personnes les 31 janvier et le 1er février. Au premier tour, Castagnou atteignait 46 % des intentions de vote, Catala 26 %, Dutrey 10 % et Delarue 8 %. Au second tour Castagnou était préféré par 58 ou 57 % des sondés. A noter : plus d'un tiers des personnes interrogées refusaient de se prononcer. En 1995, aux deux tours, moins d'un électeur sur deux avait voté.

## Candidats

# Quelle démocratie locale ?

● Un des enjeux des élections est l'amélioration du fonctionnement des institutions locales : le conseil d'arrondissement et le comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (cica). Nous avons demandé aux principales têtes de liste (par ordre alphabétique) leurs projets de réforme sur ce sujet.

**Êtes-vous satisfait du fonctionnement actuel du conseil d'arrondissement ?**

**Pierre Castagnou, liste PS-PC-MDC-PRG :** Le 14e est la lanterne rouge de la démocratie locale ! Le maire se contente du respect à minima de la loi. Il a fallu attendre 1995 pour que, à notre demande, des questions puissent être posées et des vœux votés. Mais une procédure très stricte nous contraint à les adresser au plus tard quinze jours avant les séances du conseil. Il n'y a donc pas de place pour des questions d'actualité, contrairement à ce qui se fait ailleurs, y compris dans des arrondissements de droite. Aucun véritable compte rendu n'est publié et les habitants, faute de pouvoir se procurer l'ordre du jour, sont tenus dans l'ignorance du contenu des délibérations. Les élus de l'opposition ne sont souvent informés que le vendredi pour le lundi des projets de délibération. Tout cela illustre une conception minimaliste de la démocratie représentative. Quant à la démocratie participative, c'est le degré zéro !

**Nicole Catala, liste séguiniste (RPR-UDF-DL) :** Dans l'ensemble, oui. Je ferais simplement quelques propositions d'améliorations. Notamment offrir à chaque conseiller nouvellement élu une session de formation afin qu'il maîtrise la complexité de l'organisation et du fonctionnement de la Ville de Paris. Cela permettrait de consacrer plus de temps aux dossiers importants et d'aller plus vite à propos de brouilles. Il faudrait essayer de publier un compte rendu plus complet des séances : un problème de moyens humains et matériels. Enfin, je demanderais à chaque conseiller d'arrondissement non adjoint au maire d'être l'interlocuteur d'un quartier afin de faire remonter les problèmes (sécurité, éclairage, propreté...).

**Jean-Claude Delarue \*, liste libérale (dissidents RPR-UDF-DL/RPF-CNI) :** L'actuel conseil d'arrondissement n'est pas un lieu de débat sur les sujets importants mais une simple chambre d'enregistrement. Les gros dossiers (Zac, lycée Raspail...) sont mal préparés et cela se voit en séance : lassitude du maire, Nicole Catala absente des débats.

Des séances si peu passionnantes qu'elles attirent tout au plus un public d'une trentaine de personnes. A la limite de la légalité, le maire a toujours refusé de publier des comptes rendus intégraux. Certes, à cause de la loi PML (voir encadré page 4), l'arrondissement ne dispose pas de crédits de communication ; il faut pourtant valoriser son action et publier un véritable journal municipal. Le site Internet, créé à mon initiative et chargé de transmettre les débats du conseil, a fait long feu face au manque d'enthousiasme des uns et des autres.

Les mêmes griefs peuvent être adressés à l'égard du cica (voir encadré page 2). Ce dernier doit devenir un véritable lieu de dialogue, comportant des comptes rendus sans lesquels il n'existe pas de suivi. Il faut dire que l'actuelle municipalité a toujours considéré les associations comme des gêneuses. Enfin, la création d'un conseil d'arrondissement de jeunes peut constituer un excellent vecteur d'éducation civique.

**René Dutrey, liste les Verts :** Actuellement, c'est un conseil du troisième âge,

verrouillé par son règlement intérieur. Ce qui me frappe, c'est l'absence de maîtrise des dossiers par les élus et même les maires adjoints : ils se contentent de lire les orientations des services techniques et de l'Hôtel de Ville. De par le statut de Paris, le conseil d'arrondissement a simplement un rôle consultatif mais, là, c'est une chambre d'enregistrement minimaliste. Impossible pour le public de comprendre l'enjeu des débats ! Il ne dispose pas de l'ordre du jour. Les élus, eux-mêmes, n'en ont connaissance que vingt-quatre à quarante-huit heures avant le conseil. Il est anormal qu'un amendement ne soit jamais adopté sur les projets de vote. Enfin, l'absentéisme est un véritable fléau dans les rangs de la majorité : quand on pense que le maire cite jusqu'à quatorze procurations sur vingt-trois !

\* Contrairement à tous les autres candidats, J.-C. Delarue n'a pas d'ancrage personnel dans notre arrondissement. Son troisième de liste, Thierry Ragu (actuellement adjoint au maire), s'exprime sur cette question propre au 14e.



Le 15 janvier, minute de silence en hommage au conseiller Roland Dupuy. (PHOTO : PIERRE BOURGAL)

# Quelles réformes ?

**Que ferez-vous pour favoriser une démocratie participative au sein de nos institutions (conseil d'arrondissement, Cica...)?**

**P. Castagnou :** Même si le conseil d'arrondissement reste une instance consultative, une application beaucoup plus ouverte du code des collectivités territoriales est possible : véritables comptes rendus, communications du maire donnant lieu à débat. Il faut en faire un lieu de démocratie vivante où la population serait davantage présente. Mais cela suppose de mieux l'informer (dates, ordre du jour), en particulier en créant un véritable journal municipal comportant une tribune libre pour l'opposition. De même, et délibérément, le cica est une caricature de démocratie. La loi PML n'est appliquée ni dans sa lettre ni dans son esprit. Les associations doivent disposer de moyens pour le préparer et établir un compte rendu. Plusieurs sujets pourraient y être abordés, suivis de questions diverses. D'où la création d'un bureau, composé de représentants des associations (pouvant se réunir, pourquoi pas, à la mairie) et ayant

accès à toutes les informations nécessaires. Mon intention est de réunir rapidement des états généraux de la vie locale et associative afin d'élaborer une charte associative et citoyenne, soumise au conseil d'arrondissement, qui engagera les élus vis-à-vis de la population. Ce serait l'occasion de mettre en place des structures participatives : conseils de quartier ouverts aux résidents étrangers, conseil de jeunes, commission extra municipale regroupant les acteurs économiques (PME, artisans, commerçants) et commission pluraliste chargée d'assurer la transparence en matière d'attributions de logements sociaux et de places dans les crèches.

Cela exige des moyens nouveaux ! Juridiques, d'abord : droit de pétition avec inscription à l'ordre du jour du conseil d'arrondissement et référendum d'initiative locale (par exemple sur des sujets d'urbanisme, en amont des enquêtes publiques). Matériels, ensuite : locaux associatifs dotés de moyens logistiques et de supports d'information. L'objectif sera de créer des maisons de quartier, d'éditer

un guide associatif et d'organiser, chaque année, un forum des associations.

**N. Catala :** Je propose d'organiser un cica, en début de mandature, sur le bilan de son fonctionnement au cours des années écoulées et sur les moyens de l'améliorer, s'il y a lieu. Un forum de la vie associative pourrait se tenir une fois par an afin que les associations se connaissent et se fassent connaître. J'aimerais mettre en place un conseil d'arrondissement des jeunes et un conseil des seniors ayant vocation consultative, sur l'exemple d'Issy-les-Moulineaux ou Boulogne (Hauts-de-Seine).

**J.-C. Delarue :** Si je suis élu, je n'oublie pas mon activité associative. Le Cica peut très bien fonctionner si on le veut. Je suis opposé aux associations paramunicipales ; elles ne doivent pas être utilisées comme un pouvoir. Leur rôle de contestation, d'autant plus fondé qu'elles sont indépendantes, ne doit pas être confondu avec celui de la gestion municipale. Je souhaite organiser la concertation la > SUITE PAGE 4

► SUITE DE LA PAGE 3 plus large possible. Des locaux doivent être affectés aux associations, par exemple au pied des immeubles de la Ville de Paris. De son côté, la municipalité peut être amenée à utiliser certaines formes d'action directes. Concernant la sécurité des piétons, par exemple, elle ne doit pas se contenter d'écrire au préfet mais agir sur place pour exiger le respect de la loi.

**R. Dutrey :** Il faut instaurer de vrais débats contradictoires et constructifs, ce dont l'actuelle majorité a toujours eu peur. Pour favoriser la démocratie directe, on peut prévoir de mettre à l'ordre du jour des conseils

d'arrondissements toute pétition qui réunirait au moins sept cents signatures. En conseil d'arrondissement, le public n'a légalement pas le droit de se manifester. Or il est parfaitement possible de mettre en place un système d'inscription, une semaine avant le conseil, pour permettre aux associations d'intervenir, sur une durée de temps limité : il suffit de décréter une interruption de séance.

L'ordre du jour doit être accessible à tous, c'est l'affaire de quelques photocopies ! Il faut pouvoir inscrire des questions d'actualités que les conseillers pourraient déposer jusqu'à quarante-huit heures avant les séances. Le tout est de déverrouiller le règle-

ment intérieur. Pour faire du cica un véritable outil de démocratie participative, il faudra augmenter sa fréquence jusqu'à cinq séances par an et créer un véritable bureau, comportant des représentants des associations : il préparera les réunions et sera maître de l'ordre du jour. Pourquoi ne pas y voter des vœux, comme au conseil d'arrondissement ? Un compte rendu sera bien sûr rédigé et il faudra trouver un mode d'organisation pour que tout habitant puisse intervenir. Au titre de la démocratie locale, la création de conseils de quartier, disposant d'un budget propre, devrait générer de véritables dynamiques.

# Promesses électorales

Les candidats à l'élection municipale étaient invités, le 20 janvier, par les jeunes du centre paroissial d'initiatives jeunesse du 14e (Cepije) et Têlé Plaisance qui filmaient les débats. Thierry Ragu, Jean-Claude Delarue, Pierre Castagnou, René Dutrey et Nicole Catala ont répondu aux questions du public, sur les thèmes du logement des jeunes et des locaux associatifs. "De visu", ils auront pu mesurer les difficultés rencontrées par les

associations pour se réunir : le Cepije, disposant autrefois, rue du Moulin-Vert, d'un espace de 700 m<sup>2</sup> pour héberger les activités d'une centaine de jeunes, a été contraint de déménager et se retrouve confiné, 93 rue Pernety, dans un local de 35 m<sup>2</sup> où s'entassaient, ce jour-là, une quarantaine d'habitants venus débattre. Des jeunes du quartier ont exposé leurs problèmes de logement et ont fait signer une motion aux candidats.

F. H.

## Changer la loi ?

Selon vous une révision du statut de Paris, régi depuis 1983 par la loi PML, est-elle souhaitable ?

**P. Castagnou :** Notre volonté d'instaurer une véritable démocratie locale, participative et de proximité ne nécessite pas de changer la loi PML. Cela dit, pour aller plus loin, nous sommes partisans d'un transfert de

pouvoirs aux maires d'arrondissement, sans remettre en cause l'unité de la collectivité parisienne. En matière d'équipements de proximité (crèches, jardins, équipements sportifs...), les maires d'arrondissement disposeront d'un réel budget de fonctionnement et d'investissement, avec une contractualisation pluriannuelle de manière à les programmer (actuellement, le budget annuel représente à peine 50 F par habitant). S'agissant de la modification de la loi PML, Bertrand Delanoë (candidat socialiste à la mairie de Paris) a déjà déposé une proposition pour transférer les pouvoirs du préfet de police, en matière de circulation, de propreté, d'hygiène publique et de lutte contre le bruit.

**N. Catala :** On peut appliquer de façon plus complète les dispositions de cette loi : par exemple, selon l'article 15, permettre une consultation du conseil d'arrondissement sur les conditions générales d'accès aux équipements sportifs et d'admissions dans les crèches. De même pour l'article 11, qui prévoit que le Conseil de Paris peut déléguer aux conseils d'arrondissements la gestion d'équipements relevant de la commune : quand on pense qu'il faut remonter jusqu'à l'Hôtel de Ville pour un changement de rideaux dans une école ! Philippe Séguin (candidat RPR-UDF-DL à la mairie de Paris) a proposé la création d'équipes mobiles par arrondissement, chargées de deux types de missions : la petite maintenance et les interventions d'urgence.

Une modification de la loi en matière de police administrative permettrait la création d'une véritable police municipale. Il faudra disposer d'effectifs suffisants pour

surveiller les sorties d'écoles et assurer la sécurisation nocturne au pied des grands ensembles. Un contrat de mandature sera établi, pour les six années à venir, entre la mairie de Paris et celle d'arrondissement, sur des objectifs locaux. Je proposerais par exemple une rénovation d'ensemble de la porte d'Orléans, accompagnée de la couverture du périphérique.

**J.-C. Delarue :** Tout le monde semble favorable à un renforcement des pouvoirs du maire de Paris et des maires d'arrondissement. Surtout concernant le partage de la voirie et d'un service de police chargé de le faire respecter. Il ne s'agit pas forcément de police municipale mais d'un corps chargé de la protection des piétons, par exemple. Nos trois priorités sont l'environnement (bruit, pollution, protection du patrimoine), la sécurité et l'action sociale. Il faut donner plus d'autonomie aux maires d'arrondissement pour les investissements localisés : squares, crèches, voirie...

**R. Dutrey :** En l'appliquant correctement, cela permettrait de transférer certaines responsabilités aux maires d'arrondissement, comme la gestion des espaces verts et des équipements de proximité. Dans le cadre d'une vraie décentralisation des pouvoirs, une révision de la loi PML est indispensable pour que les maires d'arrondissement disposent de la personnalité morale : il est inconcevable qu'une ville de 135 000 habitants soit une mairie annexe disposant d'un simple avis consultatif. Cela permettrait aussi une réforme du mode de scrutin municipal pour y insérer plus de proportionnalité.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOIS HEINTZ

### La loi PML

● Paris a toujours vécu sous un régime d'exception. Jusqu'en 1977, la capitale était administrée par un préfet nommé par le gouvernement. La réforme de son statut a été mise en œuvre en mars 1977, avec l'élection de Jacques Chirac comme maire de Paris.

C'est la réforme du 31 décembre 1982, relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille et Lyon (loi PML) qui institue les conseils d'arrondissements. La loi PML, appliquée pour la première fois aux élections de mars 1983, s'inscrit dans le droit fil de la démarche de décentralisation initiée par le gouvernement Mauroy. Elle vise notamment à développer la participation des citoyens à la vie locale. Les attributions des maires d'arrondissements ne sont pas négligeables, malgré des pouvoirs trop modestes en matière budgétaire. Mais une lecture restrictive de la loi par l'actuelle majorité les résume à une compétence essentiellement consultative.

## Rue du Château Jospin chahuté



Samedi 13 janvier 10h30, permanence électorale de la liste PS-PCF-MDC-PRG (156, rue du Château) : les journalistes s'attroupent autour d'un piéton aux cheveux blancs. Le Premier ministre, Lionel Jospin, inaugure sa tournée des popotes parisiennes par notre arrondissement. Sur le trottoir d'en face, des militants associatifs du quartier (Collectif des citoyens, Attac...) ainsi que des infirmières anesthésistes l'attendent de pied ferme, la langue bien

pendue : "Des papiers pour tous !", "Arrête des expulsions !", "Fonds de pension, piège à con !". Au dessus de leurs têtes, une banderolette est déployée : "Régularisation des sans papiers, taxe Tobin, défense des services publics... PS = promesses". De l'autre côté, le chef du gouvernement sourit aux caméras. Vers 11h15, le prestigieux piéton, imperturbable, est reparti en voiture accompagné de sa cour. Qu'a-t-il vu et entendu ?

PIERRE LADA



J'Y SUIS, J'Y VOTE !

A l'occasion des élections municipales, le Collectif des citoyens du 14e relance sa campagne pour le droit de vote des étrangers non européens (voir "La Page" n° 47). Il organise, pour le premier tour, un vote symbolique de résidents aujourd'hui exclus de la citoyenneté. Le scrutin, portant sur les listes réelles, se déroulera donc dimanche 11 mars, de 11 heures à 15 heures, dans un lieu qui reste à déterminer. Après dépouillement, les bulletins seront centralisés à l'état-major parisien du collectif "Même sol : mêmes droits, même voix", pour une conférence de presse qui se tiendra à 17 heures.

## Fusion-acquisition Delarue Environnement rachète Ragu.com

● Pour échapper au surendettement, Thierry Ragu rejoint la liste de Jean-Claude Delarue.

C'est l'histoire d'une start-up qui peine à prendre son envol, mais qui ne se décourage pas. Ragu.com, contrôlée à 100 % par la vieille maison démocratique et libérale (mais pas du tout libertaire) Dominati et Père, avait entrepris de défricher les marchés porteurs du 14e avec ses produits (re)neuveaux et néanmoins sécuritaires. Tout était prêt, et même bien engagé : business-plan ficelé, emprunts souscrits auprès des banques, campagne de promotion lancée en fanfare, attachés de presse sur tous les fronts...

Las ! Perfidement mis en cause par d'obscures commissaires aux comptes, les Dominati furent contraints d'adresser un signal fort à leurs actionnaires et optèrent pour un méga-rapprochement avec les très honorables groupes Saint-Tibéri & Wile et Françafrique Pasqua SA. Du coup, la filiale de Plaisance, directement concurrente de l'antenne tibériste locale, Delarue Environnement, fut sacrifiée sur l'autel de la synergie et des gains de productivité.

### La dure loi du marché

Un temps, le combatif manager de Ragu.com pensa poursuivre l'aventure seul... mais les experts firent connaître leur pronostic : crédit de moins de 5 % d'audience (4 %, selon Figarométrie), le

site n'aurait pas été en mesure de rembourser ses créanciers. La mort dans l'âme, Thierry Ragu se rendit donc à la dure (mais juste) loi du marché : il céda l'intégralité de ses actions à Delarue Environnement contre un poste de dircom (au troisième rang dans l'organigramme de la société, sans stock-options). C'est ce qui lui vaut aujourd'hui de répondre à nos questions (lire page 3) à la place de son PDG, homme de terrain toujours sur la brèche, dont les conseils sont appréciés pour ce qu'ils valent à l'état-major de Tibéri-Pasqua-Dominati & Autres-mis-en-examen.

En bon communicant (Thierry Ragu s'est notamment fait connaître sur son segment comme webmaster de l'agence de liquidation Assoud Consulting), le jeune (36 ans) entrepreneur n'a cependant pas dit son dernier mot. Il promet déjà, pour l'an prochain, quand ses dettes auront été éponégées et ses rivaux balayés, la mise en ligne de Ragu.placenet, un site qui devrait renouveler fondamentalement le marketing réactionnaire dans le 14e. Le fonds de pension Catala Investissements a d'ores et déjà été invité à participer au tour de table. "C'est un placement stratégique", s'enthousiasme Thierry Ragu.

A LA BOURSE DE PLAISANCE, OMMAR SUI

## LA CAMPAGNE AU QUOTIDIEN

Depuis déjà plusieurs semaines, les étudiants du Centre de formation des journalistes arpentent les rues du 14e et se documentent sur la vie politique de l'arrondissement. Ces futurs collègues s'apprennent en effet à publier, dans la semaine

précédant le prochain scrutin, un journal-école quotidien, baptisé "Combat", consacré à la campagne électorale. Dès le 5 mars, surveillez les devantures des kiosques et les vendeurs à la criée : notre quartier sera chaque jour à la "une" !

# Promenade-fiction

## 2007, odyssée du quatorzième

● Un article que je proposerai à "La Page" dans six ans.

Vous allez lire, ci-dessous, le projet d'un article que je proposerai à "La Page", en décembre 2006, en vue de sa publication en février 2007. En effet, lorsque, à cette date, paraîtra le n° 75 de notre journal de quartier, la municipalité de Paris et le conseil d'arrondissement de Paris en la sixième année de leur mandat, à deux mois des nouvelles élections municipales. Ce sera l'heure du bilan.

Pour l'instant, ce texte reste entre vous et moi... En effet, si en février 2007, mon texte apparaissait décalé par rapport à la réalité et si, pour le rendre crédible, je devais le modifier, le censurer, le défigurer, je crois que je ne le soumettrais pas au comité de rédaction de "La Page". J'aurais trop peur du ridicule !

"J'avais beaucoup marché dans la touffeur de cet après-midi de juin. Que d'émotions ! Ma plus grande joie et mon plus grand étonnement m'ont été donnés par un quartier que j'avais bien connu, ce morceau de Paris dominé par les monts Rouge, Souris et Parnasse.

J'avais emprunté la ligne de tramway qui boucle la capitale et m'étais arrêté à la station "Georges Brassens-Porte Didot". J'étais assoiffé. Une terrasse coquette m'accueillait. Atablé devant un demi, j'ai apprécié la douceur du lieu. Le calme régnait et beaucoup de consommateurs étaient plongés dans leur lecture ou bavardaient avec des amis, sans pour autant élever la voix. Des enfants jouaient, sous l'œil attentif mais serein de leurs mamans assises sur d'accueillants bancs publics. Au ballet incessant et discret des tramways de la RATP, s'ajoutait le va et vient coloré des vélos et des rollers qui évoluaient sur des pistes séparées. La voie réservée aux automobiles était surtout empruntée par des taxis qui, je le notais, roulaient à 30 km/h, conformément à la récente réglementation. Certes, on voyait encore quelques automobilistes, récalcitrants ou distraits, qui n'avaient pas abandonné leur véhicule sur le vaste parking de délestage de la porte d'Orléans.

### Une coulée joyeuse

M'étant rafraîchi, je décidai de remonter la rue Didot. Pourquoi le cacher ? J'avais en mémoire le souvenir d'une rue un peu triste et bruyante. Alors que je me faisais cette réflexion, mon attention fut attirée par des rires d'enfants et une joyeuse animation qui provenaient de ce qu'autrefois on appelait improprement la "Petite ceinture". Combien de fois, à la fin du siècle dernier, n'avais-je pas maudit les étoiles parisiennes d'alors qui, comme pour mieux affirmer leur impérialité, avaient laissé pourrir ce merveilleux endroit, le condamnant à n'être plus qu'un fossé sinistre avec ses rails rouillés qui narguaient le bon sens et une végétation abondante, mais inutile, où personne ne pouvait aller à l'exception des oiseaux et des habitants de l'ombre.

Pour descendre dans la "coulée Modigliani", les promeneurs empruntaient un escalier de pierre joliment tourné. A deux pas, un ascenseur réservé aux handicapés montait et descendait sans arrêt. En bas, la foule déambulait au milieu d'une verdure abondante et de fleurs, parmi lesquelles se distinguaient les roses, les soucis et les volubilis. Des sculptures, coulées, ciselées ou martelées par des artistes du quartier, étaient mises en valeur dans des niches végétales. Un peu plus loin, sous le tunnel, un orchestre faisait danser les consommateurs d'une brasserie. Des attractions de toutes sortes étaient proposées aux grands et aux

petits. Des camelots, au bagout incomparable, proposaient, qui des crèmes pour faire repousser les cheveux, qui une colle miracle ou encore un élixir de longue vie. Il me faudrait des pages pour décrire l'animation qui régnait sur cette promenade, inaugurée deux ans plus tôt.

Revenu en surface, il m'a suffi de quelques pas pour arriver à la hauteur de l'ancien hôpital Broussais. La porte d'enceinte franchie, je suis tombé en admiration devant un édifice, élégamment décoré dont l'architecture me réconcilia avec la profession. Au-dessus de la porte,

J'étais abasourdi. Qu'allais-je encore découvrir ? Jusqu'au carrefour Alésia, je notais peu de changements, sinon l'ouverture de nouveaux commerces et la disparition du Macdo. Un peu plus bas, j'ai retrouvé le square du Chanoine... Ah ! Diable !... Square du... Impossible de retrouver son nom. Je me suis approché du poteau, planté près de l'entrée, pour lire avec plaisir que ce lieu s'appelait désormais : "square Henry-Miller" !

J'ai traversé et me suis retrouvé dans la rue des Thermopyles ! Alors que je marchais sur les pavés irréguliers, j'évoquais

interrogé un vieux monsieur, un ado et une blonde charmante. En vain ! Personne ne savait.

Un peu plus haut, la Zac Didot. Toujours là ! Dans les grandes "boutiques" du rez-de-chaussée, les locataires préparaient le repas de quartier et, fidèles au poste, sous le soleil... les copains ! Ils étaient tous là, pour le 32<sup>ème</sup> goûter revendicatif, devant une banderole sur laquelle il était écrit : "Oui au droit de vote des résidents étrangers non européens". Ils offraient des boissons fraîches aux passants, discutaient avec



ATTAC 14<sup>e</sup>, JACQUES TESTARD ET LES EXPERTS

Le comité Paris 14<sup>e</sup> d'Attac organise une réunion publique, mardi 6 mars à 20 heures, au Fiap (30, rue Cabanis, métro Saint-Jacques). Thème : "Du sang contaminé aux OGM et à la vache folle : quelle confiance dans les experts et quel contrôle citoyen ?", avec Jacques Testard, biologiste à l'Inserm.  
3, square Alice, tél. : 01.45.43.06.32, e-mail : paris14@attac.org

### POUR QUE CESSE L'OUBLI

"Les 17 et 18 octobre 1961, lors d'une manifestation non-violente contre le couvre-feu qui leur était imposé, des dizaines d'Algériens étaient assassinés à Paris par des fonctionnaires de police aux ordres de leurs supérieurs. Depuis trente-huit ans, ce crime contre l'humanité commis par l'Etat a été occulté, et ceux qui l'ont organisé n'ont jamais eu à rendre compte ni de leurs décisions ni de leurs actes. Une telle situation est inacceptable, car elle ajoute à ce massacre l'outrage aux victimes et à leurs proches. Pour que cesse cette injustice qui se soutient d'un silence complice et voulu, nous demandons que soit créé un lieu du souvenir à la mémoire de ceux qui furent assassinés, et que la République reconnaisse enfin qu'il y a eu crime." L'association "17 octobre 1961 contre l'oubli" a lancé cette pétition. Vous pouvez adresser votre signature par courrier au 159 bd du Montparnasse 75006 Paris, par mail à olivier.lecour@wanadoo.fr ou par fax : 01.48.44.66.13.

### BOUTIQUES DES ASSOCIATIONS

La Boutique des associations (voir "La Page" n° 48) tient des permanences le jeudi après-midi, dans sa boutique du 2-4 rue Mouton-Duvernet (tél. : 01.49.68.82.20 et 01.45.40.03.05).

### CONTRE LA FAIM

Le Comité catholique contre la faim et pour le développement lance un appel pour soutenir plusieurs projets. En particulier : un centre d'information alternative composé de Palestiniens et d'Israéliens se proposant de favoriser une reconnaissance mutuelle et, dans la région africaine des Grands Lacs, une opération de soutien aux associations de femmes paysannes qui luttent contre la famine en renforçant leurs activités agricoles. CCFD, 47 rue de la Roquette, BAL n° 9, 75011 Paris.

### Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 50 F, soutien : à partir de 100 F. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : BP53, 75661 Paris Cedex 14.

Nom.....  
.....  
.....  
Adresse.....  
.....  
.....  
.....

## URGENCE LOGEMENT !

Collaboratrice de "La Page" recherche d'urgence un petit deux-pièces, en étage avec ascenseur, dans le quartier Plaisance (autour de la rue Didot). Prix souhaité, avec les charges : 3 000 F, à discuter. Tél. : 01.45.42.40.58 ou joindre "La Page", qui transmettra.

## STAGES DE DESSIN ET PEINTURE

Claire Picard, peintre et professeur à l'Adac, organise, de février à août 2001, des stages de week-end ou de soirées de dessin et peinture : études de nus, natures mortes, scènes de rue, paysages de campagne, exercices de créativité. Techniques variées : crayon, fusain, encre, huile, acrylique, gouache, aquarelle. L'atelier est situé au 8, rue de Ridder (métro Plaisance). Programme détaillé des stages au 01 45 42 51 91 ; e-mail : claire.picard@free.fr. Tarif : 900 F pour 15 heures de cours.

## LE COURRIEL HEBDO DE "LA PAGE"

Le journal une fois tous les deux mois, c'est bien, mais c'est trop peu. "La Page" édite donc chaque semaine le "courriel" (courrier électronique) qui reflète la vie de quartier dans notre arrondissement. Si vous désirez le recevoir, il vous suffit d'adresser votre demande par "mèl" à notre adresse électronique : lapage14@wanadoo.fr, en spécifiant la vôtre. Attention : à partir du 1er mars, "La Page" change d'adresse : lapage14@noos.fr

## EXPO PHOTO

"La Page" organise une expo photo, du 30 mars au 6 avril à la galerie "Expression libre" sur le thème du quartier actuel. Si vous souhaitez exposer contactez-nous sur les marchés ou au 01.43.27.27.27, avant le 15 mars. "Expression libre" : 41, rue Hippolyte-Maindron.

## CONCOURS DE POEMES

Cette année encore, la Ligue des droits de l'homme lance son concours de "poèmes et lettres pour la fraternité" en association avec le projet Keo ("La Page" n° 43). La section 14e/6e de la LDH en assure le relais local. Sont acceptées toutes les œuvres en vers et en prose sur ce thème. Il est préférable d'envoyer les textes par e-mail, avant le 31 mars. LDH Paris 14e-6e, c/o Danièle Krassilchik, 26, avenue René-Coty, fax et tél. : 01.45.38.52.19, e-mail : cathedr@wanadoo.fr, danielc.krassilchik@wanadoo.fr

## RECHERCHE COMEDIENS

Association culturelle recherche encore quatre comédiens amateurs hommes dont un entre 55 et 65 ans, d'origine arabe, pour un atelier dont le travail se verra concrétisé par un spectacle au théâtre de l'Opprimé (dans le 12e), début juin : adaptation théâtrale du roman "Mendians et orgueilleux", de l'écrivain égyptien Albert Cosseray. Prix de l'atelier : 680 F par mois. Tél. : 01.42.05.14.17.

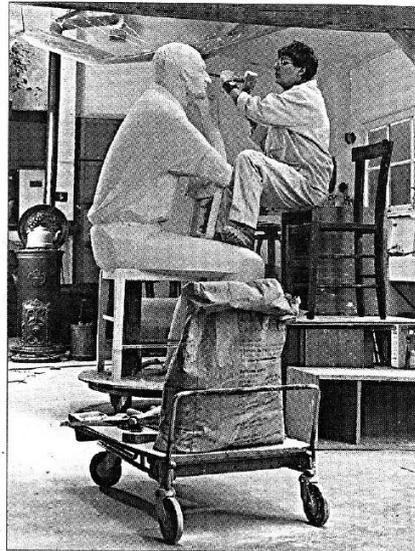
## Musée du Montparnasse

# L'itinéraire de Jean Vilar

● L'exposition "De Montparnasse au Palais des Papes d'Avignon" nous emmène...

L'exposition du musée du Montparnasse "Jean Vilar, de Montparnasse au Palais des Papes d'Avignon" nous offre une promenade dans l'univers de ce comédien-metteur en scène hors normes à partir de photos, de vidéos, de maquettes, de correspondances, d'écrits, de costumes de scènes, et d'affiches. Jean Vilar, qui fut directeur et administrateur de théâtre, fut aussi le metteur en scène d'acteurs exceptionnels. Tout un mur du musée est tapissé des portraits de ces acteurs : comment ne pas s'attarder devant le sourire lumineux de Gérard Philipe, les visages inoubliables de Maria Casarès, de Daniel Sorano, de Jean Négroni... Cette exposition nous permet de le suivre dans "le temps de son temps". Les photos de son enfance à Sète avec ses parents, d'Andrée Schlegel sa jeune femme, soixante elle aussi, de leur première fille Dominique, nous le rendent familier. André et Jean ont habité plusieurs années au 4, rue Antoine Chantin ; c'est là que sont nés leurs trois enfants. Des écrits et des affiches nous racontent ses premiers succès au théâtre de Poche (voir l'article sur le théâtre) avec la troupe qu'il vient de créer "La Compagnie des sept", l'aventure du théâtre du Vieux colombier, avec la création de "Meurtre dans la cathédrale" de T. S. Eliot, récompensée par une critique unanime.

C'est en 1947 qu'il va créer, avec la Compagnie des sept, la semaine d'art dramatique d'Avignon. Le choix de cette ville est une intuition géniale. "La tragédie du roi Richard II", présentée dans la cour d'honneur du Palais des Papes, dont il est à la fois le metteur en scène et l'acteur principal marque le début de sa grande aventure, le festival d'Avignon. Lorsqu'on lui demande si la ville de ce lieu ne lui a pas posé de problèmes, il répond : "Non, c'est le théâtre de Poche en plus grand". Plusieurs maquettes, des décors, des costumes (entre



Valentine Schlegel (voir "La Page" n° 44) sculpte le buste de Jean Vilar, commande de l'Etat. (PHOTO : ANNE GALLARD)

autres celui de Maria Casarès dans "Le songe d'une nuit d'été" de Shakespeare, dessiné par Léon Gischia), des affiches originales et des notes de travail illustrent ces années. Jean Vilar a dit de ce festival : "C'est la rencontre d'un homme et d'une ville dont est né un enfant."

En 1951, il est nommé directeur du théâtre du Palais de Chaillot, auquel il rend son nom d'origine : le théâtre national populaire. Les convictions citoyennes de Vilar, son sens de la responsabilité politique (il ne peut imaginer un pays dissocié de son théâtre) vont être les ressorts de ses exigences. Il veut que ses spectacles soient accessibles à un public populaire, que les prix soient moins chers et que les horaires laissent le temps d'attraper le dernier métro. "Il faut aller chercher les spectateurs dans les banlieues s'ils n'ont pas les moyens de venir à Paris", il organise alors les week-end de Suresnes.

Il a été fidèle à sa mission. Le palmarès de ses créations, de ses mises en scène, les grands rôles qu'il a incarnés, sont à découvrir au fil de cette exposition qui nous fait revivre les grandes étapes de sa carrière singulière. PAULE LASCOUMES  
Le Chemin du Montparnasse, 21 avenue du Maine (15e), tél. : 01 42 22 91 96. Exposition du 10 janvier au 1er avril.

## Boulevard du Montparnasse

# Les grands hommes du théâtre de Poche

● Beaucoup de pièces ont connu le succès dans ce théâtre intimiste en plein quartier de Montparnasse.

C'est le théâtre tout entier qui recommence avec le théâtre de Poche, écrivait Jean Paulhan à Jean Vilar : tenez bon". C'est ma visite de l'exposition du musée du Montparnasse, puis ma rencontre avec Renée Delmas, directrice de ce théâtre avec Etienne Bierry, qui m'ont incitée à parcourir l'histoire particulière du théâtre de Poche.

Il est situé au bout d'une impasse étroite et pavée, ces quelques pas ajoutent du charme à ce lieu chaleureux, nostalgique mais aussi d'avant-garde. Marcel Oger monte ce théâtre en 1943. Il confie la direction artistique successivement à Pierre Valde, André Cellier, France Guy, et Marcel Cuvelier. Cette année là, Jean Vilar monte "Orage" de Strindberg. Claude Roy (2) écrit alors : "Orage" est un texte de Strindberg, mais les silences sont les textes de l'acteur, Vilar a écrit les silences de cette pièce. Quand il se taisait ce n'était pas une bouche qui se fermait, mais la pénombre d'un être qui s'entrouvrait, on sortait d'"Orage" apaisé, silencieux..." Il écrit aussi : "Vu dimanche "Orage" de Strindberg mis en scène par un nouveau venu, Jean Vilar. C'est du très beau travail. Si enthousiasmant que j'y suis retourné jeudi. Vilar et ses camarades jouent dans une espèce de remise près de la gare Montparnasse. L'endroit est impossible, minuscule, je ne sais pas si Jean Vilar serait aussi à l'aise dans un vrai théâtre, et sur un grand plateau (sic). Il joue presque à mi-voix, à trois mètres de nous. On a l'impression d'être dans une chambre avec lui. C'est de la musique de chambre, de la peinture de chevalet, c'est intimiste et stylisé en même temps. Ce n'est sûrement pas un acteur pour grands machins et vastes scènes, il s'y noierait, s'y perdrait (sic). Mais ce petit théâtre est admirable."

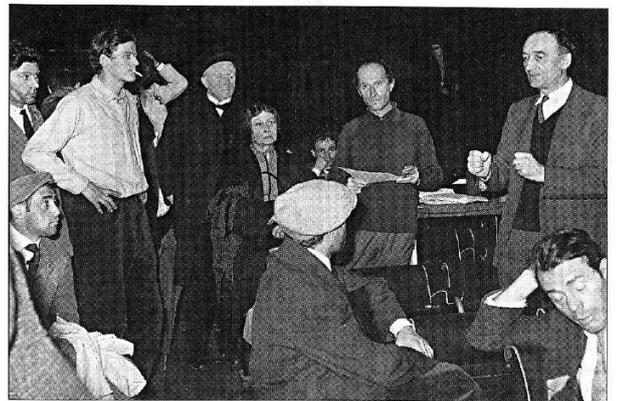
Après cette création les lettres reçues par Vilar sont des lettres émerveillées d'inconnus, mais aussi de Camus, Gallimard, Gide. Jean Cocteau avait été surtout sensible à l'atmosphère créée par Vilar : "Orage" est jouée entre ciel et terre".

### La création, le talent et le succès

Beaucoup d'autres pièces vont y connaître le succès : "Le mal court" d'Audubert, avec Suzanne Flon et Georges Vitaly (1947) ; "La Leçon" d'Eugène Ionesco, qui n'a pas, comme on a pu le penser, été créée au théâtre de la Huchette mais au théâtre de Poche en 1951, mise en scène de Marcel Cuvelier : "L'Exception et la règle" de Bertold Brecht, mise en scène de Jean-Marie Serreau pour ne citer qu'un très petit nombre des œuvres montées à cette période.

En 1958, Renée Delmas et Katharina Renn prennent la direction du Théâtre. La pièce de François Billeloux "Tchin-Tchin" va rester à l'affiche plusieurs mois. Des auteurs encore peu connus vont se succéder : Dubillard, Duras, Bouteille, Arrabal, Beckett... Cette scène va voir également la naissance d'acteurs comme Daniel Auteuil, Patrick Dewaere, Dominique Labourier, Pierre Richard... Des metteurs en scène célèbres : Jean-Paul Roussillon, Roger Blin, Jorge Lavelli, Antoine Bourseiller, Etienne Bierry.

En parlant avec Renée Delmas on perçoit toute la passion qu'elle et Etienne Bierry mettent à défendre cette profession. Les manuscrits de nouveaux auteurs sont lus attentivement, ils sont encouragés. Dans le "Guide du théâtre" madame Austin (3),



Répétition de "Roses rouges pour moi" de Sean O'Casey, début 1961 (au TNP), debout à droite, Jean Vilar. (PHOTO : AGENCE BERINAND)

attachée de presse, écrit que ce lieu a toujours privilégié la création et le talent. Les critères de choix sont bien entendus spécifiques aux petits théâtres. Le nombre des personnages ne doit pas dépasser sept ou huit au maximum, la scénographie doit être adaptée au lieu, l'écriture limpide, construite et précise, il ne faut pas chercher l'événement.

Ces dernières années, le théâtre de Poche enchaîne les succès. En 1996, Loïc Charles Sirjack est nommé aux Molières pour "L'Argent du beurre", mise en scène par Etienne Bierry. "La Chambre 108" de Gérard Aubert est également nominée. "Après la pluie" de Sergi Belbel, mise en scène par Marion Bierry, reçoit le Molière en 1999 pour la meilleure pièce comique. Actuellement, le théâtre de Poche présente : "Les

Directeurs", pièce de Daniel Besse, mise en scène d'Etienne Bierry.

Les deux salles du théâtre de Poche sont un peu plus grandes et plus confortables qu'à l'époque de Vilar. Si l'espace réduit qui sépare les acteurs des spectateurs peut provoquer parfois un sentiment de gêne, il peut aussi provoquer l'enchantement. Il y a un partage d'émotions, un échange de vibrations en direct. Ces petits théâtres doivent lutter financièrement contre les mégasalles de spectacle mais elles gardent toujours la même chaleur humaine. P. L.

(1) Théâtre de Poche, 75 boulevard du Montparnasse tél. : 01 45 48 92 97 (métro Montparnasse)  
(2) Claude Roy, "Jean Vilar", Calmann-Lévy, 1987.  
(3) Patricia Hostein, "Le Guide du Théâtre", Dixit, 1999.

# Dupond de Plaisance

● Le danseur étoile Patrick Dupond a grandi entre Montparnasse et Plaisance.

Certains habitants du quartier Plaisance se souviennent encore de la "bande à Dupond" ! Il y a une trentaine d'années, elle était menée par une future étoile du spectacle, prénommée Patrick, actuellement sur scène à Paris.

Parisien de souche bretonne, Patrick Dupond a vécu ses dix premières années, chez nous, dans le 14e. Il entre à l'école de danse de l'Opéra de Paris, en 1970, à l'âge de onze ans... A la veille de ses 42 ans, qu'il fêtera le 14 mars, il nous reçoit dans sa loge durant son nouveau spectacle "L'Air de Paris", à l'espace Pierre Cardin. Il se souvient avec passion de sa jeunesse dans les rues de Montparnasse et du quartier Plaisance.



## Pétards et rock rue du Château

"J'ai habité rue du Château, raconte Patrick Dupond. Marcel Mouloudji demeurait en face de chez nous. Parfois, il répétait dans la cour qui bénéficiait d'une acoustique extraordinaire. Moi, je l'écoutais de mon troisième étage. Au sein de notre petite communauté du quartier Montparnasse, j'étais chef d'une bande de petits poulbouts, filles et garçons : les enfants de la rue du Château, de la rue de l'Ouest et de la rue Raymond-Losserand. Fiers de notre "organisation", nous nous évertuions à faire vibrer notre petit quartier !

Un de nos plaisirs favoris était d'acheter un ou deux pétards à la boutique "La Tentation". Mon rôle, ensuite, consistait à entrer le plus discrètement possible chez le

bougnat de la rue du Château et à allumer la mèche. L'explosion avait pour effet de faire sortir "les éponges à pinard" de leur hébétude, qui déversaient des flots d'injures et de menaces à notre encontre. Ah, c'est encore Dupond !"

Entouré de ses costumes de scène, Patrick Dupond se penche sur ses débuts de danseur. Tout a commencé en famille lorsqu'il dansait sur la table de la salle à manger, débarrassée du couvert, et qu'on passait un disque de rock.

"Sur l'air de "Twist Again" - je l'ai encore dans les oreilles - je dansais jusqu'à m'écrouler d'épuisement. Encore aujourd'hui, je garde un souvenir très précis du plaisir qui m'envahissait alors. Pour

canaliser mon énergie, ma mère eut l'idée de m'inscrire au club de foot, rue de l'Ouest. Ensuite, on essaya le judo. Enfin, je fus inscrit au cours de danse dominical. Les dimanches, je me retrouvais accroché à la barre de fortune en compagnie des petites ballerines !"

## De la danse à la comédie musicale

D'une seule traite, Patrick Dupond raconte sa première révélation comme danseur. La fête de fin d'année scolaire fut marquée par une impressionnante démonstration de garçons faisant des figures acrobatiques. "J'ai eu la très nette impression de ne plus toucher terre, comme si mon corps n'était plus qu'une sorte de relais... ma toute première

émotion d'artiste... elle était mon sang, mon souffle, ma mémoire, ma vie !"

Malgré une carrière exemplaire de danseur, la vie de Patrick Dupond a connu une série de revers tant professionnels que personnels. "J'ai subi une série de malchances et d'épreuves, à chaque fois suivies de rebondissements. Des épreuves qui se sont terminées par un accident de voiture qui m'a laissé presque mort au bord de la route... Ma vie a été une succession de défis, de compétitions. Comme si, à la fin d'une ère très glorieuse, très lumineuse, une loi naturelle voulait qu'un moment de bonheur soit suivi d'un malheur."

Adieu la danse ! "Le Lac des Cygnes" et "Roméo et Juliette", c'est fini. Depuis deux ans et demi, j'ai travaillé ma voix et je suis passé à la comédie musicale(\*). Physiquement, c'est beaucoup plus épuisant que de danser. Cela fait appel à un autre souffle, à une technique tellement différente. Depuis trente ans, j'étais un acteur qui danse (il est possible que je danse encore). Mais, aujourd'hui, je chante ! J'ai récupéré toutes mes facultés physiques et mentales."

Patrick Dupond retourne rarement dans les petites rues fréquentées autrefois : "Montparnasse et le parc Montsouris ont trop changé. En fait, je ne suis pas nostalgique !"

JOHN KIRBY ABRAHAM

(\* "L'Air de Paris" va faire le tour du monde, d'Amérique en Asie, avant de revenir à Paris. L'autobiographie de Patrick Dupond, "Étoile", est publiée par Fayard.

## MUSÉE ADZAK

Le Musée-atelier Adzak-International Art Space, géré par l'indomptable Maragareth Crowther, poursuit la mission de son fondateur anglais, Roy Adzak, pour le nouveau millénaire. Un programme riche et varié des expositions et des activités culturelles est prévu pour l'année 2000.

**Exposition "Oiseaux rares"**, du 17 février au 4 mars 2001, avec les peintres et sculpteurs Antoine Dubert, Claude Bourlier, Jacques Gruber, Nicolas Wright et Roseline Granet.



**Atelier "Dessins et sculptures"**, pour les enfants de 8 à 12 ans, du lundi 19 au vendredi 23 février, animé par le Professeur Antoine Dubert.

**Exposition "La vie et l'image de la parole poétique"**, à partir du 17 mars, avec Henri Alleaume et Choo Young. Vernissage le dimanche 18 mars, de 15h30 à 18h.

**Hommage de Lucyna Kordos et Agnès Chabouis à Andzej Lubicz Wilkoszewski et Jérôme Chabouis** (voir La Page, n°49). Vernissage le mercredi 21 mars, à partir de 18h. L'exposition se poursuivra jusqu'au 25 mars 2001. Une plaquette des poèmes de Jérôme Chabouis, éditée par sa sœur Agnès, sera présentée à cette occasion.

**En avril, "L'homme anthropométrique"** : Peintures inspirées de l'œuvre de Roy Adzak par Eugenia Gortchakova, peintre russe.

**En mai, exposition de Ennide Boneu**, peintre argentin, résidente paraguayenne, proposée par José Ostrá.

## ROBERT REY EXPOSE

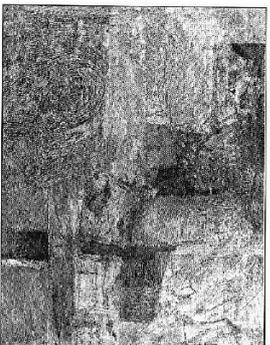
Le peintre Robert Rey (voir "La Page" n° 45) exposera ses nouvelles toiles à partir du mardi 27 février, 16 rue d'Alembert. Vernissage samedi 3 mars.

## JEAN-PIERRE HAMMER EN SON ATELIER

Jean-Pierre Hammer expose, du 2 mars au 2 avril, 83, rue de la Tombe-Issoire, atelier 6 (du jeudi au dimanche, de 15 heures à 19h30).

## AUX COMESTIBLES

Cécile Tarrère présente ses œuvres au restaurant Les Comestibles (10, rue de la Sablière), jusqu'au 2 mars. Tél. : 01.45.45.47.12, ouvert du lundi au vendredi, le midi seulement.



## LE REGARD DU CLOWN

Le dimanche 18 mars, les "Clowns in Situ" improvisent et jouent les souvenirs racontés sur scène par les spectateurs volontaires. Venez faire part de vos histoires et découvrez-les en direct, transposées par le regard généreux et excentrique des clowns. Au cinéma l'Entrepôt, 7 rue Francis de Pressensé ; tél. : 01.43.31.62.55. ou 01.60.55.10.28, métro Pernety. Participation aux frais : 40 F.

## A L'AFFICHE, UN DE NOS VOISINS :

Edouard Baer est à l'affiche du théâtre de la Gaité Montparnasse jusqu'au 30 mai 2001, dans une pièce de Fabrice Roger-Lacan, "Cravate Club", aux côtés de Charles Berling dans une mise en scène d'Isabelle Nanty. Ce comédien insolite et brillant, certains disent même "détanté" ! est surtout connu du public pour ses improvisations dans "Le comité de visionnage", qui a clôturé l'émission "Nulle part ailleurs" sur Canal plus, jusqu'au mois de juin dernier. Provocateur, impertinent et audacieux, Edouard Baer est auteur, metteur en scène de théâtre et réalisateur de films dont "La Bostella", film culte de ses fans. Il est actuellement co-auteur d'un nouveau long métrage, "Les frères sœurs". Théâtre de la Gaité Montparnasse, 26 rue de la Gaité 75014 Paris. tél. : 01.43.22.16.18

## "LA VIE PARISIENNE"

Francis Bezamat expose ses photographies chez l'encadreuse de l'"Atelier Cadrichromie" du 6 au 23 mars. Vernissage le mardi 6 mars de 18h à 20h30. L'Atelier Cadrichromie : 18, rue Francis de Pressensé, métro Pernety ; tél. 01.45.45.94.38 ; ouvert de 10h à 13h et de 14h30 à 19h sauf les dimanches et lundis.

## Fêtes de quartier Joignez-vous aux organisateurs !

Le 25 mars prochain, la rue des Thermopyles donnera le coup d'envoi des fêtes de quartier. L'association Urbanisme et démocratie vous convie à la désormais traditionnelle "crêpes-party" dans la cour du n° 2 transformée depuis quatre ans en "jardin des fêtes". Le principe est connu : tout le monde apporte ses crêpes et déguste celles des autres au son de l'accordéon. Un atelier de fabrication de chapeaux permet à chacun de se déguiser ou de déguiser son voisin. C'est aussi à cette occasion que sera ouvert pour la première fois de l'année le potager participatif à l'intention des enfants. Enfin, un point sera fait sur l'état d'avancement du projet d'aménagement (voir page 9) et des alternatives que propose l'association.

C'est en se retrouvant pour la première fête de quartier de l'année que les habitants ont également pris l'habitude de populariser la fête des Thermopyles du mois de juin. Chaque année, les envies des uns et des autres se font plus précises et ces festivités nécessitent aujourd'hui une préparation plusieurs mois à l'avance. Un groupe d'habitants se réunit déjà depuis le mois de janvier pour déterminer les grandes lignes du programme de juin (cinéma, musique, spectacles...) ; mais c'est au cours de la crêpes-party qu'un appel plus large sera lancé aux habitants pour se joindre aux premiers organisateurs. L'année passée vous étiez quatre-vingt-dix à participer, entre avril et juin, aux préparatifs de la plus

belle fête de rue de l'arrondissement. Son succès vient de là : une fête pour les habitants, faite par les habitants. Toutes les envies sont bienvenues et les animateurs vous attendent pour écouter et réaliser avec vous vos propositions.

## Un anniversaire à partager

Et si vous avez des idées, la renaissance des fêtes dans l'arrondissement vous donne la possibilité d'exprimer toute une palette de talents. Au mois de juin vous pourrez successivement participer à la soirée "repas de quartiers" le vendredi 8 au soir, à la fête de "La Page" le dimanche 10 après-midi (voir encadré), à celle des Thermopyles le vendredi 22 au soir pour le cinéma en plein air et le samedi 23 pour la fête de rue, le concert puis le bal. Enfin, le

30 juin de 22 heures à minuit, plusieurs "Faites de la lumière" feront briller la ville : projections, ombres chinoises, luminons... dans vos rues ou sur vos places pour peu que vous soyez quelques-uns à vous prendre au jeu. A minuit ce soir-là, un bouquet final d'anniversaire est prévu en hommage à la centenaire qui est notre marraine à tous : la loi du 1er juillet 1901, celle qui a instauré le droit de s'associer ! Alors n'hésitez plus, contactez les organisateurs, et rendez-vous les mois qui viennent pour la préparation de ces fêtes de quartier.

JEAN-PAUL ARMANGAU

Urbanisme et démocratie, tél. : 01.40.44.81.92 ; Internet : <http://u.d.free.fr> Faites de la lumière, tél. : 06.63.05.93.82 ; Internet : [faitesdelalumiere.com](http://faitesdelalumiere.com)

## "La Page" fête les associations

● Le dimanche 10 juin aura lieu la huitième fête de "La Page". Depuis douze ans, votre journal de quartier se fait le relais de la vie associative du 14e. Au moment où nous célébrons le centenaire de la loi qui a autorisé les citoyens à se réunir librement, la fête de cette année sera essentiellement consacrée à l'expression de la richesse de la vie associative du 14e. Nous n'organisons donc pas de vide-grenier cette année.

Nous lançons donc un appel particulier à toutes les associations de l'arrondissement. Quel que soit votre domaine d'activité (animation, arts, sport, culture, social...) faites-vous connaître au plus tôt pour participer à cet événement. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées ou vos possibilités d'animation. Le succès de ce "forum associatif" dépend aussi de vous ! Contacter Muriel, tél. : 06.60.72.74.41. e-mail : [murielrochut@hotmail](mailto:murielrochut@hotmail)

## FESTIVAL DES RÉSISTANCES ET DES ALTERNATIVES

Cette manifestation, organisée dans plusieurs villes, aura lieu à Paris à partir du 3 mars. Le Festival des résistances et des alternatives sera un moment de rencontre et d'expression pour les associations, invitées à participer et à organiser elles-mêmes des événements. Plusieurs débats sont au programme, dont un le 10 mars sur le thème "Comment s'exprimer en

dehors des élections ?", auquel participeront des associations luttant contre l'exclusion ou pour l'aménagement de quartier ainsi que des médias locaux parisiens (La Page" sera représentée). A noter également, un dimanche festif, le 18 mars, avec concerts et théâtre. Programme sur Internet : [www.lefrap.free.fr](http://www.lefrap.free.fr). Tél. : 01.40.44.98.23.

## ● L'Equip'Page

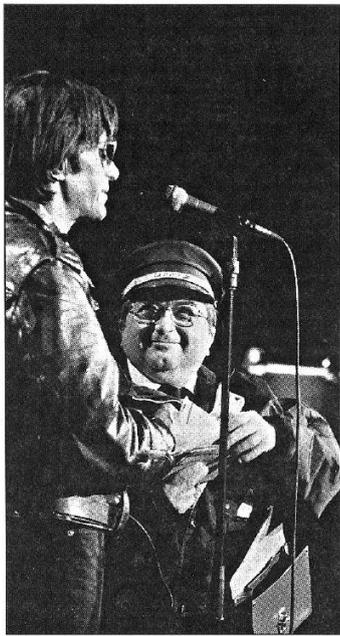
... est l'association éditrice de La Page. Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Cotisation annuelle : 50 F. Envoyez vos chèques à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.

# Il est cinq heures, Marcel s'éveille !

● A la scène comme à la ville, l'ancien facteur de Jacques Dutronc a plus d'un tour dans sa sacoche.

Petit Marcel, un grand du quartier", titrait "Le Parisien", en 1996, à l'issue de la fête de la Commanderie, au Petit-Montrouge. En effet, qui n'a croisé le facteur Marcel Glaude en tournée entre les rues Hallé et Bezout, traînant sa trop pesante sacoche, sourire pendu aux lèvres ? Ou, lunettes et blouson noir, payant sa tournée au zinc d'un de ses bistrotiers préférés ? Une figure ! Marcel a inspiré un journal satirique, réalisé par Alain Scoff, un scénariste du quartier : "Le Petit Marcel, politiquement situé entre l'avenue du Général-Leclerc et l'avenue René-Coty".

En 1983, le cinéaste Abraham Ségal filme son quartier pour la télévision, "Alésia aller et retour". On y suit le P'tit Marcel en facteur et dans sa vie de tous les jours. Puis, Marcel connaît son heure de gloire avec Jacques Dutronc, auquel il distribue le courrier à la scène comme à la ville. En novembre 1992, Dutronc, qui remonte sur les planches au Casino de Paris, l'associe à son spectacle. Tous les soirs, durant un mois, Marcel, son "ami de petite taille", en uniforme de préposé de La Poste, l'interrompt quand il entonne "Le Gentleman-cambrioleur" et "L'Arsène" pour lui remettre un télégramme de Dean Martin ou Franck Sinatra. Et le public scande : "Marcel ! Marcel !". L'année suivante, P'tit Marcel invite le chanteur à partager un repas à la cantine de la poste du boulevard Brune, une occasion pour les postiers de faire la fête.



(Photo DR)

pour le tri du boulevard Brune. Plus de trente ans qu'il distribue le courrier dans les mêmes rues ! Volontiers farceur devant un pastis, il inscrit la solidarité dans sa vie : pas un jour sans rendre de menus services, surtout aux personnes âgées. Mais la bonne âme a le cœur gros : "Dans un an et demi, je vais prendre ma retraite. Il me faudra quitter Paris et mon quartier où je connais tout le monde ; les loyers sont trop chers. Je retournerai sans doute dans les Vosges, mon pays natal, ou à Dijon où j'ai des amis. Je crains de m'y ennuyer."

Une chose qu'on ne pourra jamais lui enlever : sa passion de peindre. Depuis l'âge de 14 ans, Marcel peint des fleurs, des natures mortes et des sous-bois. Il en a offert, des toiles ! A Dutronc, bien sûr, mais aussi à Alain Scoff, à Yves Boisset. C'est en novembre dernier qu'il a exposé pour la première fois, chez "Sacré Vins Dieux", la cave de la rue Montbrun. Sacré Marcel, le quartier aurait le blues sans tes missives, tes factécies, tes fleurs et ta bonne humeur !

JUTIA BRUCH ET FRANÇOIS HEINTZ

\*Visible à la vidéothèque du Forum des images, tél. 01.44.76.62.00

## Les comptes de l'an 2000

Nous terminons le millénaire avec un strict équilibre entre les recettes de ventes et les frais de fabrication. Le "ni-ni" (ni subvention, ni publicité) auquel nous sommes si attachés, peut donc être maintenu dans la durée !

Si notre "force de vente" sur les marchés s'est accrue, nous ne sommes pas encore assez nombreux... Et malheureusement, les

ventes en dépôts ont un peu baissé (sept d'entre eux ont fermé depuis deux ans).

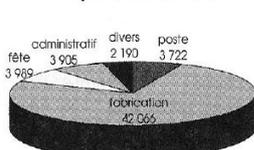
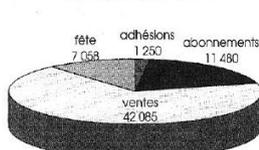
Les abonnements, en hausse constante (plus de 250 actuellement), montrent votre fidélité à "La Page" et nous assure une avance de trésorerie appréciable.

L'EQUIP/PAGE

Les "camemberts" vous expliquent (presque) tout...

Recettes : 61 873 F

Dépenses : 55 872 F



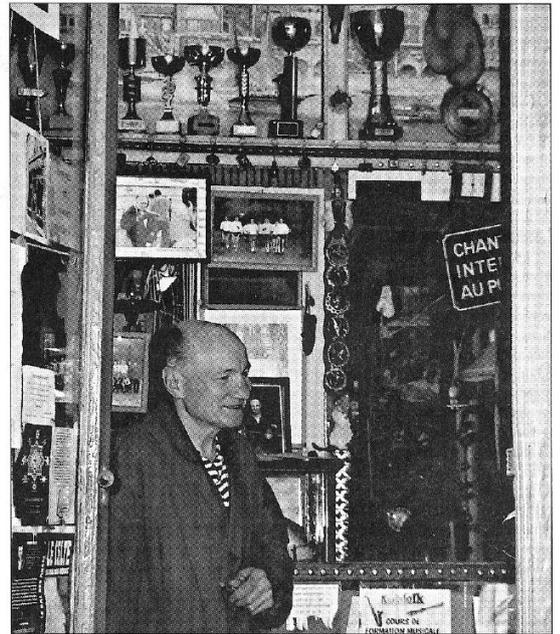
Rue Gassendi

# Le cordonnier ne raccroche jamais les gants

● Pierre Perrin boxe, court et... répare les chaussures sans "perdre alêne" !

Pierre Perrin s'est installé comme cordonnier au 34, rue Gassendi en 1966. Mal-entendant, il a reçu un enseignement spécialisé qui lui a permis, dès l'âge de dix ans, de suivre un apprentissage d'artisan cordonnier à l'ancienne école de la rue Desprez dans le 14e. A cette époque, le métier s'apprenait en trois ans en école spécialisée, puis comme ouvrier chez un bottier. C'était un apprentissage difficile qui exigeait rigueur et ténacité.

Mais comme dit la chanson, la joie de vivre et l'amour ne s'achètent pas seulement avec une paire de souliers... Et Pierre Perrin s'est découvert une passion : la boxe. A dix-sept ans, il commence à boxer à l'Ellysée-Montmartre et au Central de Saint-Denis, dans les catégories coq et mouche. C'est là qu'il rencontre quelques athlètes de Joinville et qu'il livre ses premiers combats. En 1961, il est sacré champion de Paris dans la catégorie mouche. Il pourrait même devenir boxeur professionnel mais il ne veut pas s'expatrier ni quitter son cher 14e ! S'il monte encore sur le ring, c'est pour participer à des matchs d'amateur et il devient entraîneur. C'est ainsi que depuis quarante ans, trois soirs par semaine, après avoir terminé son travail de cordonnier, Pierre Perrin entraîne des débutants à l'Aviaclub d'Issy-Les-Moulineaux.



Dix kilomètres à pied, ça use...

Il pourrait d'ailleurs se rendre à pied de Paris à Issy-Les-Moulineaux, car Pierre Perrin a une autre marotte : la course à pied ! Notre cordonnier est un adepte du "10 kilomètres du 14e", course qui a lieu une fois par an dans notre quartier et dont le départ et l'arrivée se situent sur le parvis de la mairie. Cette année, elle s'est déroulée le 4 février. A voir les nombreuses coupes et médailles qui ornent les murs et étagères de sa cordonnerie, on comprend que Pierre Perrin ne les a pas seulement gagnés en boxant mais aussi en se classant parmi les premiers dans divers marathons auxquels il a participé : à Paris, Londres et même New York ! Lorsque vous apportez vos chaussures à réparer tôt le matin, votre cordon-

nier a déjà parcouru les quelques kilomètres qui séparent la rue Gassendi du parc Monisouris et retour par les rues buissonnières, au gré du temps...

La boxe et la course à pied ne lui apportent pas seulement du plaisir mais aussi, dit-il, l'élan vital nécessaire à son travail de cordonnier. Car si les joies de son travail ne sont plus aussi grandes, c'est parce qu'au cours des vingt dernières années, le métier a beaucoup changé. Selon Pierre Perrin, la disparition progressive des bottiers et des cordonneries traditionnelles est due à la fabrication de chaussures de mauvaise qualité : de plus en plus de chaussures n'ont plus de semelles en cuir mais en caoutchouc ou autres matières synthé-

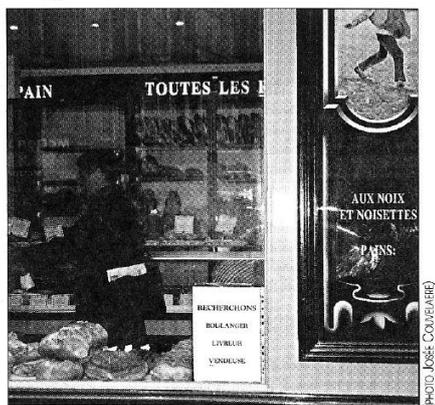
tiques. On est entré dans l'ère de la chaussure "jetable". Résultat : l'apprentissage ne dure plus que six mois et les cordonneries modernes sont devenues polyvalentes. A la réparation du "talon minute", les nouveaux cordonniers ont associé la fabrication de "clés minute" et la vente non seulement d'accessoires de chaussures tels que cirages, brosses, semelles, mais aussi de marchandises vendues traditionnellement en droguerie. Pourtant, Pierre Perrin se console en regardant d'un œil attendri les belles petites bottines en peau qu'une de ses clientes vient de lui confier en réparation. Pour lui, le travail du cuir reste encore le plus noble des métiers !

JOSÉE COUVELAERE

## Avenue du Général-Leclerc Au bon pain ?

Depuis environ dix-huit mois, le quartier de la rue Daguerre s'est doté d'une boulangerie biologique. Dans cet univers rose et vert, vous pourrez y découvrir une assez large variété de pains tous plus appétissants les uns que les autres. A l'heure de l'ESB et des OGM, les prix pratiqués qui amènent la baguette à presque le double du prix habituel, n'empêchent pas les clients soucieux de préserver leur santé d'affluer. La file d'attente dépasse quotidiennement le pas de porte et malgré le froid et la pluie, les clients demeurent friands de ces produits. Mais ils se plaignent fréquemment de cette longue attente et du manque d'amabilité des vendeuses. Ces jeunes femmes, aux mines fatiguées, s'efforcent à servir le plus vite possible pour préserver la précieuse clientèle. Les clients qui se plaignent mais reviennent tout de même, se doutent-ils de la somme de travail demandée à ces femmes ? En nombre insuffisant pour la quantité de travail demandé, il n'est pas rare qu'elles effectuent des journées de plus de dix heures. Outre la vente, elles doivent assurer la mise en place, l'ordre et la propreté de la boutique, remplir les rayons, être attentives au

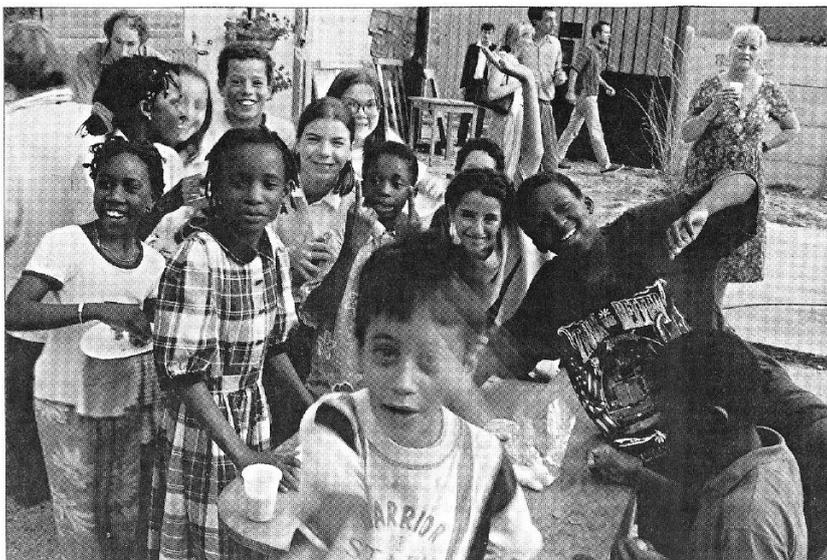
débit et commander des fournées aux boulangers qui se trouvent au deuxième sous-sol. Sans oublier la préparation des commandes pour les particuliers et pour les nombreux restaurants. Quand, épuisées, elles ferment les portes à 20h30, une demi-heure de ménage les attend. Le rôle des vendeuses va bien au-delà de la vente du pain. En effet, elles subissent un stress permanent, de la part des clients comme à l'arrière de la boutique. Elles occupent alors la fonction de bouc-émissaire, essayant les plaintes des clients en direct et au téléphone, ainsi que les humeurs du patron... En règle générale, les vendeuses ne demeurent jamais longtemps dans cette



(PHOTO JOSÉE COUVELAERE)

boutique. Le "bio" est l'ennemi de la culture intensive, mais serait-il pour l'exploitation intensive ? A quoi cela sert-il de respecter notre Mère Nature et votre précieuse santé si cela doit se faire au détriment d'un de ses éléments, non sans importance, l'Homme ? ...

ELSA VERDOUIN



## Urbanisme

# La dernière bataille des Thermopyles ?

● L'enquête publique, qui s'est achevée le 9 février dernier, menace l'avenir des fêtes des Thermopyles.

L'enjeu était de taille. Le projet présenté par la Ville vise en effet à exproprier les terrains du 2-4 rue des Thermopyles sur lesquels sont organisés chaque année les crêpes-parties, les projections cinématographiques en plein air, les repas de quartier ou le "Petit bazaar de Noël". Un jardin potager a même été ouvert à quelques enfants, tout au long du printemps dernier, au bout de cette cour transformée en "jardin des fêtes" par quelques habitants pugnaces. L'association "Urbanisme et démocratie" a donc largement mobilisé les habitants afin qu'ils s'expriment sur le projet. Elle a par ailleurs déposé un projet alternatif à celui de la Ville. On y trouve une grande place des fêtes, un jardin potager participatif et un

petit bâtiment associatif assorti d'un équipement sportif. Aujourd'hui la balle est dans le camp du commissaire enquêteur qui devrait rendre son avis au cours du printemps. Il appartiendra ensuite à la nouvelle municipalité, fraîchement sortie des urnes, de mettre en œuvre ce projet... ou d'en proposer un autre. Les principales remarques que l'on pouvait relever sur le registre d'enquête portaient en effet sur les besoins des habitants de disposer d'un espace pour continuer à animer le quartier. Plusieurs d'entre eux faisaient remarquer qu'après toutes les destructions de ces dernières années, on pouvait laisser le quartier respirer un peu. L'immense majorité des observations portaient sur le refus de voir construire un immeuble. Les habitants, qui

ne peuvent disposer d'aucun autre lieu pour organiser des manifestations festives ou culturelles (la Ville ne le permet pas), demandaient plutôt un agrandissement maximum du terrain actuel avec la construction d'un petit local associatif et d'un équipement pour la petite enfance. Il faut leur reconnaître une certaine constance puisque depuis l'abandon du projet de bétonnage du secteur, en 1996 (voir "La Page" n° 31), ces deux dernières demandes ont toujours été rejetées. Dans ce contexte, comment comprendre la position de l'association Monts 14 qui annonçait dans sa publication du mois de janvier qu'il n'était pas nécessaire de répondre à "cette enquête [car elle] aura une portée assez limitée" ?

JEAN-PAUL ARMANGAU

## Porte-de-Vanves Une marée de panneaux publicitaires

Comme la marée noire, les panneaux publicitaires envahissent le quartier de la porte de Vanves, montant jusqu'au-delà de Notre-Dame-du-Rosaire, et souillent le paysage en masquant les rues, places et espaces verts sans tenir compte du cadre de vie des riverains.

Places, fontaine, espaces verts, que sont-ils devenus ? Notre quartier, où il fait bon vivre grâce à l'imbrication harmonieuse des artisans, commerces et services, est peu à peu dénaturé par d'énormes ventouses publicitaires qui défigurent l'église Notre-Dame-du-Rosaire, notre pittoresque gare Ouest-Ceinture, notre fontaine, nos squares et notre coulée verte.

Vingt-cinq panneaux de 4 x 3 m, dont six recto verso (sans parler des divers petits panneaux et enseignes monstrueuses) envahissent, sur un rayon d'environ 200 m, les dif-



(PHOTO J. K. A.)

férents squares et espaces verts.

Nous, riverains, n'acceptons pas cette pollution visuelle de plus en plus envahissante : les panneaux sont placés juste devant les fenêtres de certains immeubles ! Nous demandons expressément au maire du 14e de faire retirer la plupart de ces panneaux dans le plus bref délai.

Le mécontentement des riverains ne faiblit pas puisque plusieurs pétitions avaient cumulé 480 signatures. Un texte commun, mis en circulation en janvier, a déjà réuni plus de 160 signatures \*

Nous sommes décidés à nous défendre contre les dommages provoqués par les afficheurs qui transforment et dégradent le paysage de notre quartier en "zone".

POUR LE COLLECTIF DE RIVERAINS,  
ETIENNE HOUBIGUIAN, ALAIN ET  
JOELLE HOUDINET

\* Contacter la librairie Le Marque Page : 195, bis rue Raymond Losserand.

## OPÉRATION PORTE FERMÉE À LA BNP

Pour faire suite à notre article paru dans "La Page" n° 49 ("Avec papiers, mais sans chèque"), le Collectif des citoyens du 14e (1) s'est adressé aux responsables des agences BNP et Société générale de la porte de Vanves. Notre enquête avait en effet fait apparaître que les résidents étrangers du foyer des Arbustes n'y étaient pas admis à ouvrir un compte... Distinguo entre les deux banques : la Générale (lire encadré) excluait les étrangers parce que titulaires d'une carte de séjour dite "temporaire", renouvelée chaque année ; la BNP les rejetait en tant que résidents en foyer.

Après deux courriers, M. Leroy, directeur de l'agence BNP du 67 boulevard Brune (2), a bien voulu recevoir une délégation du Collectif des citoyens. Selon lui, les habitants des Arbustes représentent a priori un risque "d'évasion" - au même titre, fait valoir M. Leroy, que les jeunes médecins en stage à l'hôpital Broussais. Il ne faudrait surtout pas voir là, a-t-il plaidé, une mesure discriminatoire, seulement le souci - légitime pour une entreprise commerciale - de n'ouvrir que des comptes "avec lesquels on n'aura pas de problème".

Les représentants du Collectif des citoyens ont vainement tenté d'expliquer la réalité de la vie en foyer - notamment la stabilité qui caractérise la majorité des résidents aux Arbustes - et dénoncé la dimension "excluyente" de la politique des banques. Mais M. Leroy n'était pas censé modifier son discours dans un sens plus libéral, au contraire. Sa supérieure hiérarchique, Mme Dupeyron, a même fait part d'un nouveau critère préalable à l'ouverture d'un compte à la BNP : en plus d'une attestation de logement, d'une quittance et

d'une "autre preuve" (attestation d'employeur, carte d'étudiant, etc.), le postulant étranger devra présenter un titre de séjour "résident", valable dix ans !

Cela dit, a voulu corriger Mme Dupeyron, "les cas particuliers seront examinés avec discernement". Pas de quoi rassurer les habitants des Arbustes, qui ne connaissent que trop bien le "discernement" appliqué par la préfecture de police dans la gestion de leurs titres de séjour, le "discernement" des employeurs et des bailleurs... "Discernement" : un autre mot pour désigner la ségrégation - sociale ou ethnique ?

O. S.

(1) c/o LDH 14e, 27 rue Jean-Dolent, tél. : 01.45.38.52.19.  
(2) Tél. : 01.40.52.53.81.

## Ouverture à la Société générale ?

● M. Deschamp, directeur de l'Agence Société générale de la porte de Vanves (tél. : 01.45.41.77.10), a quant à lui préféré faire intervenir M. Volpé, responsable de la clientèle privée du 15e arrondissement. Celui-ci a pu exhorter aux représentants du Collectif des citoyens que sa banque n'avait édicté aucune consigne excluant les résidents étrangers, que ceux-ci vivent en foyer ou non et quelle que soit la durée de validité de leur titre de séjour... Comme à tous les clients potentiels, a-t-il affirmé, les seuls justificatifs qui leur sont demandés concernent leur identité, leur domicile et leurs revenus. M. Volpé a même promis d'enquêter sur l'épisode relaté dans notre n° 49.

## L'ASSOCIATION DE DÉFENSE DE LA VILLA MODERNE SE MOBILISE

La mairie de Paris, sans avoir informé ni consulté les habitants, a décidé la construction d'un immeuble de vingt-six logements sur le site de l'ancienne annexe du collège Giacometti, au fond de l'impasse villa Moderne, la transformant ainsi en voie de circulation. L'association de défense de la villa Moderne propose la construction à cet endroit d'un équipement pour la petite enfance (crèche, halte-garderie, ou square

avec aire de jeux) qui répond aux besoins des habitants du 14e. Ce projet est d'autant plus réalisable que le terrain appartient à la Ville de Paris et non à un propriétaire privé. L'association a lancé une pétition demandant le retrait du projet et la construction d'un équipement petite enfance. On peut les rencontrer sur les marchés du 14e. Association de défense de la villa Moderne, 4, villa Moderne 14e.

## ● Votre journal de quartier

"La Page" est publiée depuis plus de onze ans par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (par courrier : BP53, 75661 Paris Cedex 14 ; par fax : 01.40.44.94.86 ; ou par courriel : lapage14@noos.fr), ou nous téléphoner au 01.45.41.75.80 (répondeur).

Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les noms n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 51, c'est Pascal André, Jean-Paul Armangau, Corinne Béoust, Jacques Blot, Jacques Bosc, Pierrick Bourgault, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Arnaud Brugier, Jacques Bullot, Josée Couvelaere, Laurence Croq, Jean-Christophe Ditroy, Jeanne Durocher-Samah, Catherine Evrard, Marie-Françoise Fourmont, François Heintz, Anne Gaillard, Etienne Houbiguan, Chantal Huret, Imaçem et Adéla, Edwige Jakob, John Kirby Abraham, Pierre Lada, David Larousserie, Paulé Lascoumes, Evelyne Lohr, Rebecca Morales, Roger-Jacques Parent, Nicole Pénasse, Elsa Robert, Muriel Rochut, Omar Slifi, Marine Varenne-Rosier, Elsa Verdolin...

# Éducateurs Prévention au coin de la rue

La prévention spécialisée du 14e est assurée par deux organismes différents, avec un "mandat géographique" distinct, la Fondation Jeunesse Feu-Vert et l'association Jean Cotxet. Nous avons rencontré des représentants de ces deux associations.

L'équipe du 14e de la Fondation Jeunesse Feu-Vert est composée de quatre éducateurs spécialisés (deux hommes et deux femmes). Leur quartier d'intervention est un rectangle délimité par le boulevard Brune, la périphérique, la voie de chemin de fer, et la porte Didot; quartier défavorisé y compris en équipements, associations ou commerces.

## Deux associations

● La Fondation Jeunesse Feu-Vert est une institution créée en 1957. La section parisienne comprend sept équipes de prévention, dont une dans le 14e sud, ouverte en 1962. Cette longue présence dans le quartier assure à cette équipe une connaissance approfondie du secteur, car le renouvellement de la population est très faible.

Outre la prévention spécialisée, la Fondation anime de nombreuses structures : entreprises d'insertion, centre d'hébergement, foyers éducatifs, qui peuvent être autant de supports pour l'action auprès des jeunes, comme des stages pratiques effectués dans ces établissements, en échange de vacances, par exemple.

- L'association Jean Cotxet emploie plus de 800 salariés dans différents services ; elle gère trois équipes de prévention à Paris. Celle du 14e comprend quatre éducateurs (ou animateurs ou moniteurs éducatifs). Elle est présente dans les cités Raymond-Losserand, Eure, Didot et le parvis Montparnasse-Atlantique et assure un suivi auprès de 250 jeunes de 13 à 21 ans et plus.

La prévention spécialisée est financée par la Direction de l'action sanitaire et sociale.

Le responsable de l'équipe, Eric, à temps complet sur le terrain, rappelle qu'il existe à Paris de très nombreuses familles et des jeunes dans une très grande misère et une extrême détresse, même si on n'en parle peu, ou seulement quand il y a un drame...

La mission de prévention spécialisée consiste en une présence auprès des 12/25 ans (souvent même à partir de 8 ans) pour leur "mieux-être" dans tous les domaines où peut s'exprimer une souffrance, mission respectant un credo en trois points : la libre adhésion des jeunes aux propositions qui leur sont faites, leur anonymat (certains changent même leur prénom) et une intervention sur un périmètre géographique, sans mandat pour des personnes nommées (à l'inverse de la Protection judiciaire de la jeunesse, par exemple).

### Prendre confiance

Ce qui est ressenti par tous : l'échec scolaire. Entendre : "l'es nul" depuis le CP laisse des traces... Un grand nombre d'enfants maîtrise mal la lecture et l'écriture en arrivant en 6e. Cette situation engendre une grande violence, et les mots n'arrivent pas facilement pour exprimer leur échec, leur manque d'avenir, leur non-reconnaissance. Toute cette révolte se manifeste souvent en actes dans un premier temps, y compris contre eux-mêmes. C'est là que se situe le travail des éducateurs, pour entrer dans une relation positive, individualisée avec eux, à travers des moyens divers, afin que toute activité entreprise et surtout réussie, puisse leur ouvrir une porte. Les règles sont difficiles à accepter au début, d'autant plus que celles qu'on leur a imposées jusqu'à présent n'avaient pas de sens pour eux.

Ces moyens "d'approche" sont très divers : "aller vers" dans la rue, au café, à la sortie des écoles ou collèges. Si des activités sont proposées, elles ne sont que des moyens et peuvent être modifiées à tout moment, en fonction du jeune concerné : loisirs, chantiers divers en entreprise de réinsertion, camps, sorties d'après-midi, etc.

Ce travail individualisé a pour but de permettre à ces jeunes de nouer des liens avec des structures spécialisées qui existent aussi pour eux, comme la mission locale

Pari d'avenir, l'ANPE, les clubs de sport, le soutien scolaire etc. Il leur faut "apprivoiser" ces structures, savoir "comment ça se passe", si on y va, prendre un rendez-vous, se présenter dans un lieu inconnu et surmonter son stress ; cela demande beaucoup de temps, d'énergie.

Pour l'équipe, préparer toutes ces démarches, accompagner parfois physiquement le jeune, associer ses parents si c'est encore un enfant, assurer le suivi des actions entreprises est un travail de longue haleine. 239 personnes bénéficient actuellement de ce suivi social.

On remarque qu'il existe beaucoup de familles monoparentales, un taux de chômage élevé, des difficultés sociales et psychologiques aussi pour les parents.

Ceux-ci sont toujours contactés quand il s'agit d'enfants qui fréquentent la Fondation. En ce qui concerne les adolescents, s'il y a un refus de leur part, il est respecté, mais s'engage alors un travail pour tenter de renouer les liens familiaux, si possible.

Par ailleurs, si le jeune exprime que les difficultés de sa famille lui posent problème, celles-ci peuvent être prises en compte, et les parents sont eux aussi orientés vers les institutions à leur disposition : assistantes sociales, Maison de la justice et du droit etc...

### L'association Jean Cotxet

Malgré plusieurs demandes de rendez-vous, il ne nous a pas été possible de rencontrer les éducateurs du terrain et connaître leur point de vue sur leur travail ; c'est le Directeur du service qui nous a reçu au siège de l'association, en précisant que s'il n'était pas opposé à ce rendez-vous avec "la base", il n'en voyait pas la nécessité... Outre de nombreuses précisions administratives sur son service, il a parlé de ses moyens d'action et projets qui paraissent sensiblement les mêmes que ceux de Feu Vert.

Comme nous le disions dans le précédent numéro de "La Page", nous espérons que le prochain contrat de Ville permettra la mise en place de structures accessibles au plus grand nombre, sans connotation de "quartier", réservant les services spécialisés à ceux qui sont en très grande difficulté. **MARIE-FRANÇOISE FOURMONT**



## DÉLINQUANCE : ET POURTANT, ELLE RECULE

Les statistiques les moins alarmistes en matière de délinquance n'ont généralement pas bonne presse, surtout en période électorale, quand les politiciens qui en ont fait leur fonds de commerce atteignent un sentiment d'insécurité jusque-là diffus. Ainsi, l'édition du 11 janvier de l'hebdomadaire "L'Express" n'a pas dû plaire aux marchands de peur locaux. Dans le classement des vingt arrondissements de Paris établi par notre confrère de la tour Montparnasse, le 14e apparaît en effet comme l'un des plus sûrs de la capitale : en 1999, rappelle

"L'Express", il a même enregistré le taux le plus bas d'atteintes aux personnes et le plus fort recul de la criminalité (voir "La Page" n° 47). Le 12 janvier, la préfecture de police publiait ses statistiques sur l'année 2000. Pas de chiffres spécifiques pour notre arrondissement, mais le constat d'une baisse significative de la délinquance "classique" à Paris : -6,2 % pour les délits de voie publique (vol à main armée, vols commis avec violence, cambriolages, infractions liées à l'automobile, vols à la tire, destructions et dégradations)... Seul indicateur en hausse (\*) : la délinquance économique et financière (notamment l'usage frauduleux de numéros de cartes de crédit), sur laquelle, note le préfet, "la présence accrue des services de

police a peu de prise". Tout cela n'empêche évidemment pas nos démagogues de demander toujours plus d'uniformes dans nos rues et la création d'une police municipale. Une enquête d'opinion publiée le 19 janvier dans "Le Figaro magazine" nous apprenait pourtant que ce thème ne figurait pas au premier rang des préoccupations des habitants du 14e. D'après le sondage effectué par la Sofres, la sécurité n'était en effet citée qu'en quatrième position, derrière les problèmes de stationnement, de propreté de la voirie et, surtout, le maintien des hôpitaux Saint-Vincent-de-Paul et Broussais. Comme si nos concitoyens tenaient d'abord à conserver l'autre médaille d'or décernée par "L'Express" : celle que notre arrondissement doit à son taux exceptionnel d'équipement en lits d'hôpitaux.

C'était deux semaines avant la polémique sur les chiffres de la délinquance au niveau national (+5,7 % en 2000), avant que les événements spectaculaires de La Défense (Hauts-de-Seine) ne précipitent la sécurité au cœur du débat politique. A qui profitent les crimes ? **O. S.**

(\*) Très forte : +22 % ; responsable à elle seule de l'augmentation (modérée : +1,7 %) de l'ensemble des infractions.

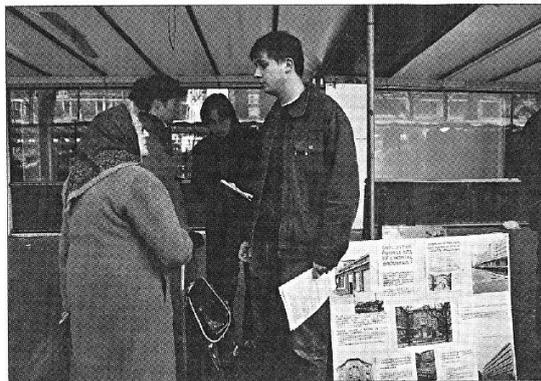
# Rue Didot Hôpital Broussais : la concertation a débuté

● Un collectif d'associations n'attend pas la municipalité pour lancer une consultation des habitants sur l'aménagement du site de Broussais.

Le déménagement d'une partie des services de l'hôpital Broussais laisse des terrains et des bâtiments inoccupés au cœur du quartier Plaisance (voir "La Page" n° 49 et précédents). L'action lancée par le collectif "Redessins Broussais" (1) s'inscrit dans une volonté de permettre aux habitants du 14e de s'impliquer dans la vie locale en participant aux décisions qui vont affecter leur cadre de vie.

Cette action va se dérouler en plusieurs phases tout au long de l'année 2001. Un questionnaire, élaboré collectivement entre associations et habitants, est d'ores et déjà diffusé sur les marchés proches du site Broussais, ainsi que par l'intermédiaire des associations du collectif (2). Un premier dépouillement est en cours, qui permettra prochainement de dégager et d'énoncer les principes d'aménagements et les grandes orientations ressortant des souhaits formulés par les habitants. Au printemps, une réunion d'information sera organisée afin de populariser l'initiative.

Dans un deuxième temps, des "ateliers populaires et expérimentaux d'urbanisme"



(voir encadré) aideront à la formulation concrète (maquettes, dessins, propositions écrites d'aménagements, enregistrements, etc.) des principales propositions émanant des questionnaires, si possible lors de séances de travail hebdomadaires au sein du

futur centre social Broussais-Didot. Une quinzaine de séances seront donc organisées et associeront les habitants à des architectes, des urbanistes, des enseignants, des paysagistes mais également, des élèves de l'École spéciale d'architecture du 14e pour élaborer

un pré-projet d'aménagement.

Il sera alors finalement possible (vraisemblablement à la fin de l'automne prochain) de présenter aux décideurs (élus, services de la Ville, AP-HP...), aux concepteurs et à la presse les différentes propositions, sorte de cahier des charges des habitants pour un nouvel aménagement qui pourrait devenir un pôle structurant du sud du quartier Plaisance.

**ARNAUD BRUGIER**

(1) Associations membres du collectif "Redessins Broussais" : Accacia, Association des parents d'élèves (APE) de l'école Pierre Larousse, Les Ardus (association d'usagers), Association des commerçants de la rue Didot, Association Florimont, Attac Paris 14e, CGT Broussais, FCPE (UL 14e), la Ligue des droits de l'homme 14e, "La Page", Sud-CRC Broussais, Urbanisme et démocratie, Vie Libre.

(2) Le questionnaire est disponible sur les marchés Brune et Villemain, le dimanche matin, et au restaurant "Au fin repas", 90 rue Didot ; ou sur demande à l'association Urbanisme et démocratie (tél. :

## Ateliers populaires d'urbanisme

● Cette démarche collective, qui a pour cadre l'hôpital Broussais, cherche à répondre de manière adaptée aux besoins de la population locale et à garantir une appropriation des futurs équipements par les habitants. Elle vise aussi à tisser des liens entre les habitants d'un quartier en difficulté, à partir d'une élaboration commune du projet d'aménagement, à redonner goût et confiance en la capacité d'intervention du citoyen dans les affaires de la cité ainsi qu'à permettre de faire l'apprentissage des règles, des outils et des méthodes de l'urbanisme.

01.43.35.09.28), sur son site Internet (<http://u.d.free.fr/>) ou son panneau d'information du 24, rue des Thermopyles.

## Circulation

# Gymkhana pour fauteuils roulants

Rendez-vous au café ! Il arrive enfin, toujours sapé comme un milord, écharpe et pochette indigo, à bord de sa "Rolls", une Poirier flambant neuve pouvant atteindre les 10 km/heure. Notre collaborateur, Roger-Jacques Parent, témoigne de son parcours du combattant quotidien dans le 14e : un arrondissement qui accueille pourtant une résidence de l'Association des paralysés de France (APF, voir "La Page" n°42).

**Alors, pas de problème pour venir ici ?**  
**Roger-Jacques Parent :** Non, le "Naguère", rue Daguerrre, compte parmi ces cafés – trop peu nombreux – accessibles aux fauteuils roulants. J'irais volontiers dans d'autres bistros et restaurants également sympas, mais l'entrée comporte, presque toujours, une ou deux marches. Les grandes surfaces, elles, sont bien équipées mais peu de petits commerçants mettent à votre disposition une planche pour accéder à l'intérieur de leur magasin. La plupart n'y pensent pas. L'un d'eux m'a même répondu : "La municipalité ne nous a donné aucune consigne. Nous attendons un décret." Heureusement, mon coiffeur, lui, est accessible !

**Quelle est la principale difficulté pour circuler en fauteuil roulant ?**

**R.-J. P. :** Ce qui dérange le plus, ce sont les voitures bloquant les bateaux, surtout le samedi soir. Il m'arrive d'emprunter un trottoir et de me retrouver coincé à l'autre extrémité, à cause d'un véhicule obstruant le surbassement : obligé de faire demi-tour ! Manque de civisme, ignorance ou je n'en-foutisme des automobilistes ? Il est nécessaire d'élargir certains trottoirs car nous sommes parfois obligés de rouler sur



la chaussée. Même rue Leblouis, où l'ancienne direction du foyer de l'APF a obtenu leur élargissement, des voitures bloquent le passage. Rambardes et plots réduisent leur largeur et les accotements sont

souvent de véritables garages à vélos ou à motos. Sans compter les rollers et cyclistes qui y roulent à grande vitesse. Leur aspect "crottoir" n'est pas fait non plus pour nous faciliter la vie !

La SNCF, la Sécurité sociale ou la Poste ont fait de gros efforts. Mais les distributeurs de billets sont, pour la plupart inaccessibles, même au nouveau bureau de poste de la rue Daguerrre. Avec, de surcroît, le risque de se faire faucher sa carte bancaire ! Dans le 14e, seule la ligne de bus 91 est accessible, entre Gare Montparnasse et Bastille\*. Et encore, faut-il se faire aider, surtout avec les fauteuils électriques, très lourds donc peu maniables. Pour l'anecdote, il existerait une seule toilette accessible aux personnes handicapées, dans tout Paris, dans le 12e !

**Et pour les déplacements sur de plus longues distances ?**

**R.-J. P. :** Je suis obligé de faire appel à un transporteur particulier qui pratique des forfaits : 120 F aller et retour, en semaine, 150 F le samedi et 180 F le dimanche et la nuit. Sorti de Paris, c'est au kilomètre. Ces transports sont subventionnés par des associations spécialisées, mais la Ville n'y contribue absolument pas, malgré les promesses jamais tenues d'un certain Patrick Segal.

**Touji cimes le cinéma et le théâtre...**

**R.-J. P. :** Au Gaumont-Montparnasse, rue d'Odessa, pas de problème ; onze salles sur douze sont accessibles, et l'accueil est très sympa. En revanche, au Gaumont-Alésia, on ne peut accéder qu'à deux salles, celles où passent généralement les navets ! Au Mistral, où deux salles sont praticables, on se retrouve installé devant le premier rang, sous l'écran, ou dans les allées, gênant les ouvreuses. L'Entrepôt, avec une seule salle d'accès possible, dispute la dernière place du palmarès aux salles de spectacle de la Cité U, qui n'en compte aucune. Le théâtre

de la Gaîté peut accueillir deux fauteuils roulants, même si la vision est déplorable. Le Théâtre Rive Gauche offre une salle soignée accessible, mais quatre personnes sont nécessaires pour soulever le fauteuil et lui faire franchir la marche. Quant au théâtre Montparnasse, il faut gravir trois marches. Le plus scandaleux, c'est Bobino, où l'ascenseur censé permettre d'y descendre n'a jamais été réalisé ; pourtant, son emplacement a été prévu !

**De multiples raisons, donc, pour faire appel au civisme des gens et pour demander aux pouvoirs publics de nouveaux aménagements ?**

**R.-J. P. :** Absolument ! Même si les handicapés eux-mêmes ne sont pas sans reproches. Certains se permettent d'importer quoi au risque de renverser une personne âgée ou un enfant. Ils roulent sans vergogne au milieu de la rue et insultent copieusement les automobilistes qui klaxonnent. "Nous sommes handicapés, donc nous avons le droit !"

Nos responsables politiques ne cessent de déclarer que les personnes handicapées doivent être intégrées dans la société. Puisqu'on nous rebat les oreilles avec la réinsertion et le droit à la différence qui, à mon avis, accentue encore un peu plus cette différence, je lance un appel aux candidats aux élections municipales pour que le fauteuil roulant puisse circuler en ville sans entraves. Alors, "acta non verba" !

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOIS HEINTZ

\* En principe, la nouvelle ligne 88, entre Cité U et l'HEGP, est aussi accessible. Dans Paris, selon l'APF, seules quatre lignes de bus sur cinquante-huit le sont sur leur totalité.

## Rue Vercingétorix

# Quartier libre 14e et le Moulin sur les rangs

● Les deux associations sont candidates à la gestion du futur centre d'animation Rouvier-Vercingétorix.

La construction d'un centre d'animation à l'angle des rues Vercingétorix et Maurice Rouvier a été prévue par la mairie de Paris, en vue d'une ouverture à l'été 2002. Reste à déterminer qui gèrera cette nouvelle structure. La mairie vient donc de lancer un appel d'offres. Les associations candidates doivent déposer dans les trois mois un dossier de pré-candidature pour que la mairie vérifie si elles sont juridiquement aptes à se porter candidates, puis envoyer leur projet d'ici la fin du mois d'octobre. La mairie fera son choix en janvier 2002.

L'ACRPP (Association du comité des résidents Plaisance-Pernety) qui a monté le projet de centre d'animation a terminé sa mission. Mais certains de ses membres désirent participer au fonctionnement de la nouvelle structure. Aussi ont-ils créé, avec des personnes issues d'autres associations de quartier (Cepije, les amis du square du chanoine Viollet, Réseau des échanges de savoirs, amicale des locataires de la rue de l'Éure, Monts 14), une nouvelle association qui doit répondre à l'appel d'offres : Quartier libre 14e. C'est sans doute la meilleure façon d'éviter que le centre ne soit géré par une association parachutée par la mairie, mais ça n'empêche pas la critique des parents d'élèves des écoles du quartier qui déplorent de ne pas être considérés comme des partenaires du projet. Quartier libre 14e compte pour le moment dix membres. Elle comporte trois commissions. La première travaille sur les activités de la structure. Son objectif est double : l'offre ne doit pas être fermée, et elle doit pouvoir évoluer avec le temps en fonction

de la demande. Aussi Quartier libre 14e prévoit que le centre propose une large palette d'activités (sport, musique, informatique, soutien scolaire, activités manuelles, arts plastiques, atelier d'expression, cuisine) outre des espaces de rencontre et de fête. S'y ajouteront d'autres activités issues de projets individuels extérieurs. Quartier libre 14e envisage aussi des partenariats avec des écoles du quartier, par exemple pour l'utilisation des salles de sport et du mur d'escalade, ainsi que pour l'entretien des 300 m<sup>2</sup> de l'espace vert dont une partie sera aménagée en potager. Ces occupations sont destinées à toutes les classes d'âge : Quartier libre 14e ambitionne de "rétablir le dialogue entre les générations", dans un quartier où une partie des jeunes et des moins jeunes se renvoient des images négatives.

La deuxième commission prépare un budget de fonctionnement variable selon le nombre d'activités, le taux d'occupation des salles, et l'accès des personnes ayant un revenu modeste au centre. Enfin, la troisième travaille sur le personnel : le nombre de salariés, le poste de directeur, les vacataires, les bénévoles...

**Le Moulin prépare son dossier**

Jean-Louis Lambert, président du centre Le Moulin (rue du Moulin-de-la-Vierge), a fait part de son intention de se porter, lui aussi, candidat à la gestion du futur centre d'animation Rouvier-Vercingétorix. Persuadé que la nouvelle structure devra fonctionner en coopération étroite avec les autres équipements du quartier (Moulin, mais aussi Lorem, futur centre Didot-

Broussais), il se propose de fédérer autour de lui les bénévoles et les associations déjà actifs dans l'action sociale. Travaillant en partenariat avec Ciloé, le Théâtre des gens, une association de jeux de rôles ou Migrants-Plaisance (pour qui il assure la garde d'enfants), le centre du Moulin, qui anime plusieurs activités pour les jeunes, accueille aussi bon nombre d'associations de l'arrondissement (parents d'élèves, collectifs d'associations, comités de résidents, Attac). Le dossier monté par le Moulin s'appuie sur son expérience de plus de quinze ans de gestion, au cours desquels

Jean-Louis Lambert a travaillé avec des partenaires institutionnels comme la Dases, les bailleurs sociaux, la direction de la Jeunesse et des Sports, les Assedic... Les rapports de confiance qu'il a su instaurer avec l'environnement du centre social, l'indépendance politique de son conseil d'administration et l'ouverture pratiquée à toutes les associations utilisatrices constituent des atouts indispensables pour assurer le bon fonctionnement du futur centre, afin qu'il soit réellement en prise avec la population du quartier.

LAURENCE CROG ET JEAN-PAUL ARMANGAUD

## 1000 m<sup>2</sup> de locaux

● Début février, le bâtiment du futur centre d'animation était présenté au public.

Il accueillera une salle prévue pour des activités d'arts martiaux, ainsi que deux salles réservées à la musique (studios d'enregistrement) et comprendra un mur d'escalade de 13 m. Le rez-de-chaussée hébergera les bureaux, des salles d'enseignement (notamment pour la cuisine) ainsi que des salles pour les arts plastiques. Au premier, on trouvera une salle de danse ainsi que deux salles d'enseignement. Il n'est malheureusement pas prévu de salle de spectacle. Un petit espace vert de 350 m<sup>2</sup> sera aménagé entre le centre d'animation et l'école Maurice-Rouvier. Les élèves de l'école y auront accès dans une partie réservée à des activités de jardinage (potager pédagogique). Une

idée émise par quelques participants, serait de prévoir un système de crochets et de vélum qui viendrait couvrir l'espace vert intérieur et pourrait ainsi accueillir, même lorsque le temps est incertain, les spectacles des écoles. Cela ne devrait pas trop grever le budget de 13,3 millions de francs prévu pour le projet. La façade du bâtiment sera composée de verre, de bois et de plaques métalliques grises. Plusieurs personnes ont fait remarquer qu'il était encore possible de les remplacer par du métal plus coloré afin d'égayer l'ensemble. Elles ont demandé à ce que les jeunes du quartier, futurs utilisateurs du centre, puissent définir eux-mêmes l'esthétique de ces surfaces. Une façon de les impliquer dès maintenant dans conception du lieu et qu'ils soient satisfaits de s'y retrouver ensuite.

## À LA CITÉ INTERNATIONALE

Concerts

- Mardi 13 mars 2001, concert Répliques n°8 : œuvres pour violoncelle de J.S. Bach. Deux suites pour violoncelle de Bach et découverte de W. Rihm, l'un des créateurs les plus puissants et féconds de la musique allemande contemporaine, interprété par le trio à cordes Anner Bylsma.

- Vendredi 6 avril, concert Répliques n°9 : carte blanche à György Kurtág : Játékok, transcriptions de Bach, Messages de feu Demoselle R.V. Trousova opus 17, Márta et György Kurtág / Andrea Pestalozza / Maria Husmann. Soirée exceptionnelle autour de la rencontre entre l'une des grandes figures de la musique du XXe siècle, György Kurtág et les jeunes musiciens de l'Infinnaire. Les concert Répliques ont lieu à la fondation Deutsch de la Meurthe le 20h30.

- 27 avril, 20h30, chants d'Amérique latine, à la Maison du Liban

Théâtre

- Du 9 mars au 7 avril : "Légendes de la forêt viennoise" Sur fond de valses de Strauss, une comédie cruelle dans la Vienne des années 30.  
 - Du 12 mars au 8 avril : "Comment une figure de paroles et pourquoi". Un poète à l'œuvre creusant le mystère d'une figure, le théâtre à l'œuvre creusant le mystère de la fabrique d'écriture du poète.  
 Théâtre de la Cité ; 21 bd Jourdan, réservations 01.43.13.50.50.

# Centre social "Didot-Broussais" otage de Tiberi

● Les tensions pré-électorales entre mairie d'arrondissement et Hôtel de Ville retardent l'ouverture du petit centre social qui doit venir en remplacement de Notre Maison.

Depuis trois ans, un collectif d'associations bataille pour l'ouverture d'un centre social dans le 14e. Cet automne, tout paraissait en bonne voie puisque la députée de l'arrondissement faisait savoir partout qu'elle n'avait pas ménagé sa peine pour faire ouvrir cette structure de 200 m<sup>2</sup> dans les locaux laissés vides suite au démantèlement de l'hôpital Broussais (voir "La Page" n° 50). A cet effet, Nicole Catala a donc créé l'association "Carrefour 14", postulant à la gestion du futur centre social. Dirigée par des proches et gérée par elle-même (la députée est membre du conseil d'administration de Carrefour 14), cette association est pourtant bien en peine de pouvoir débiter les activités qui lui permettraient d'obtenir le statut de centre social.

## Manœuvres politiciennes

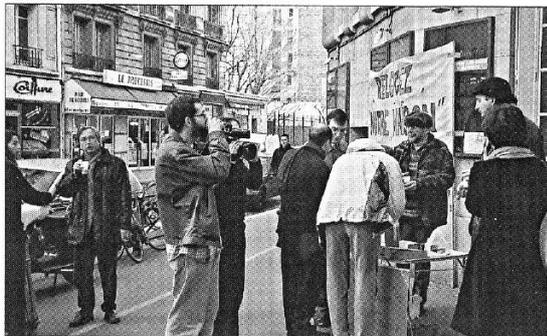
En effet, Nicole Catala et ses amis ont décidé de ne pas voter le budget de Paris en décembre dernier dans le but de gêner Jean Tiberi en fin de mandature. Aucun financement n'est possible de la part de l'Hôtel de Ville avant plusieurs mois.

C'est donc à cause du différend Catala-Tiberi que l'ouverture du centre est repoussée depuis l'automne (il aurait dû ouvrir fin 2000, puis en janvier 2001...). Nommée à la tête de la fédération RPR de Paris, il est revenu à la députée de l'arrondissement le soin d'exclure Jean Tiberi du mouvement gaulliste. Or le maire de la capitale est aussi le président de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). Et Carrefour 14 (l'association de Nicole Catala) doit signer une convention d'occupation des locaux à l'hôpital Broussais avec l'AP-HP. On peut imaginer que Jean Tiberi, toujours en course pour la mairie de Paris, n'a pas envie d'offrir à sa "tombeuse" et rivale dans le 14e, la possibilité de s'attribuer la paternité de l'ouverture d'une structure réclamée par les Parisiens depuis trois ans. Gageons que l'hypothèse d'une alliance au second tour des élections pourrait précipiter la signature de cette convention constamment repoussée depuis l'automne!

Pour l'instant, dans la série "bâtons dans les roues", le maire de Paris ne se prive pas d'utiliser tous les moyens pour contrer les projets de la députée. L'AP-HP s'approprie

en effet à louer ces 200 m<sup>2</sup> pour la somme de 200 000 F par an ! Or ces locaux sont déjà vides et risquent de le rester fort longtemps en attendant de fixer le devenir des bâtiments de l'hôpital Broussais. Si Jean Tiberi voulait véritablement partici-

per à l'ouverture du centre ne pourrait être financés avant plusieurs mois. Pour l'ouverture, il faudra donc se contenter d'un simple coup d'éponge sur les murs poussiéreux et de quelques travaux de gros œuvre... qui



Depuis la fermeture du centre social "Notre maison" en 1998, les associations se réunissent pour des petits déjeuners revendicatifs. Ici devant l'hôpital Broussais.

per à la reconquête sociale du sud de Plaisance, n'aurait-il pas pu, en tant que président de l'AP-HP, louer ces locaux à Carrefour 14 pour le franc symbolique ?

## Le nerf de la guerre

Sylvia Hébert, directrice du futur centre, ne peut donc aujourd'hui compter que sur l'argent débloqué par le "Contrat de Ville" car fort heureusement le quartier dans lequel le centre "Didot-Broussais" prend racine est dans le périmètre concerné par le dispositif (voir "La Page" n° 50). Ce peu de fonds ne lui permettra cependant pas d'employer un animateur socioculturel. A l'ouverture, elle ne pourra donc compter que sur une secrétaire et trois emplois jeunes (cela ne coûte pas cher). Or, la directrice a besoin de personnes expérimentées et sachant se montrer polyvalentes, motivées et capables de prendre des initiatives pour démarrer des activités aussi pointues ou fondamentales que l'alphabetisation ou le soutien scolaire. Pas exactement le profil d'un emploi-jeune, mais vu son budget on ne lui laisse pas d'autre choix. Toujours par

seront étalés dans le temps. En clair, le centre ouvrira sur la moitié de la surface avec du plâtre à nu en cours de séchage, le reste étant encore en chantier faute d'argent pour percer deux portes, refaire l'électricité, les peintures... Quant au mobilier pour garnir ces locaux, Sylvia Hébert regarde du côté d'Emmaüs ou du Secours populaire.

C'est finalement dans un centre amputé de 50 m<sup>2</sup> (consacrés dans un premier temps à la Politique de la Ville) que les premières activités vont débiter (alphabetisation avec accueil des enfants et soutien scolaire). Le reste viendra plus tard, en fonction des associations qui pourront proposer des activités ou des permanences. La directrice compte ainsi mettre en place progressivement le planning familial, des conseils en orientation et juridiques, un écrivain public, la prévention contre la drogue, des ateliers en acculturation (cuisine, couture, informatique, détente, sport, patchwork, "français langue étrangère"...). Elle s'est montrée ouverte aux propositions qui lui feront les associations pour animer

des activités et a paru intéressée par la proposition de l'association Urbanisme et démocratie d'organiser des "ateliers populaires et expérimentaux d'urbanisme" dès le mois d'avril (voir page 10).

Les adhésions seront de l'ordre de 150 F par an et par famille ; le soutien scolaire sera accessible pour 50 F par trimestre ; les ateliers pour 5 F la demi-journée. Les locaux seront divisés en une grande salle (environ 100 m<sup>2</sup>), des bureaux, et des salles plus petites (accueillant 15 à 30 personnes). Sylvia Hébert a la volonté d'ouvrir les lieux aux associations du quartier, en dehors des activités propres au centre social. Elle estime que la grande salle par exemple peut accueillir des repas, des fêtes ou des spectacles. Pour les associations qui recherchent des locaux pour leurs réunions ou activités propres, les conditions pourraient être identiques à celles qui prévalaient à Notre Maison, c'est à dire à des tarifs correspondant à des tréso-

## Un strapontin pour les associations

Par contre, aucune association ne sera invitée à entrer au conseil d'administration de Carrefour 14. Il sera composé du bureau actuel (trois proches de la députée), de Nicole Catala ainsi que de "quelques élus" (de la majorité actuelle), a-t-on pu apprendre sans plus de précisions.

Les associations pourront faire valoir leur point de vue par l'intermédiaire d'un comité de liaison, d'études, d'orientation et de propositions qui se réunira trois fois par an... et n'aurait qu'un avis consultatif sur la gestion faite par le conseil d'administration et les orientations et activités proposées. Obligée de s'appuyer sur les acteurs de terrain pour obtenir l'agrément de la Caisse d'allocations familiales qui permet de se prévaloir du label "Centre social", Sylvia Hébert risque donc d'être coincée entre deux feux : d'un côté Nicole Catala et son équipe pour qui l'ouverture d'un centre social n'aura été qu'un "coup" avant une élection à haut risque, de l'autre des acteurs de terrain qui connaissent les besoins du quartier mais auront du mal à les faire prévaloir depuis leur strapontin.

JEAN-PAUL ARMANGAU

## Libre parole De l'art et des mots

● L'art pour l'art que propose Corinne Bécoust est une rencontre entre l'air du temps, le lieu, le moment.

Le piéton, citadin, citoyen, pèlerin ou paysan de Paris est sans arrêt confronté aux prosélytismes de tous poils, aux luttes d'intérêts professionnels ou partisans, aux slogans, réquisitoires et plaidoyers jetés dans son quotidien comme des boulets de canon : "Votez !... Achez !..."

Je crois que la parole est avant tout poésique. Les mots sont des organismes vivants. Au gré des échanges, de la technologie, des coutumes et des événements, ils se gonflent de sens, s'évident ou se dévient, se déforment, se transforment, naissent ou disparaissent...

L'art pour l'art que je propose est une rencontre entre l'air du temps, le lieu, le moment, celui qui exprime, celui qui perçoit... L'art est un carrefour de réalités en mouvances.

L'installation "Veines et déveines", accrochée à la façade du 20, rue du Couédic est un nœud, un carrefour de ce genre-là, fait de tuyaux rouges et bleus. Un cahier, accroché à la porte d'entrée, invite le passant à écrire : "Passant, cette installa-

tion de façade est pour toi. Elle s'appelle "Veines et déveines". Si tu veux faire des commentaires, voici du papier, un crayon et une boîte aux lettres..."

Depuis son accrochage le 14 janvier 2001, ce cahier a recueilli en moyenne cinq commentaires par jours. Ils vont de "curieux", "original" ou "rigolo", "gai", "joli", "magnifique" ou "super" à "nul", "ridicule", "moche" ou "affreux". Il y est question de "couleurs" et de "grisaille", de "cœur" et de "circulation", de "veine", de "déveine" et "d'artères", mais aussi de "triples", "d'intestins" et de "hara-kiri", de "chantier", de "la campagne" et de "respiration"... On y parle de la vie de ce quartier, des maisons ou de la ville en général, de Beaubourg, d'esthétique, de journal mural et de lieu de rencontre, du III<sup>e</sup> millénaire, de la nouvelle année et de l'instant qui passe. Ces mots, écrits au passage, au petit bonheur la chance, se répondent entre eux et constituent un bonheur en soi.

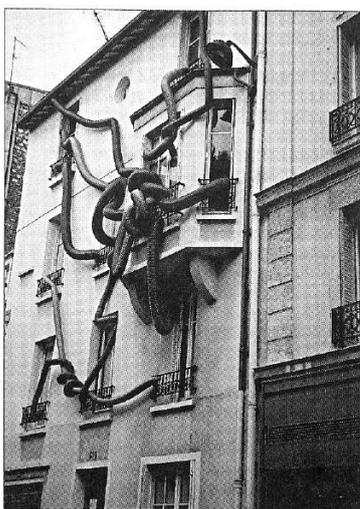
Les pages de ce cahier sont quelquefois arrachées... Peu importe dans quel labyrinthe urbain les mots se sont égarés, en

travers de quelle gorge ils sont mal avalés, dans quel vent ils font indigestion, dans quelle décharge ou quels égouts ils sont brûlés ou noyés... Le passant débambule le nez au vent et ses mots, parfois, éclatent à cet endroit comme des bulles de savon. Ses mots prennent l'air et ils oxygènent l'atmosphère. Peut-être les inscriptions ont-elles été mises à la poubelle, mais les mots, eux, continuent de voler.

Vive une parole qui n'a rien à vendre, vive la parole libre et organique jetée au gré du vent !

CORINNE BÉCOUST

Sculptures en façade,  
20 rue du Couédic.  
(PHOTO JACQUES BULLOT)



## ● Où trouver La Page

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brune, Constantin-Brancusi, Daguerre, Edgore-Quinet, Sainte-Anne, Villemain...) et dans les boutiques suivantes.

- Rue d'Alésia : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 73, librairie Alésia ; n° 217, librairie Plaisance.
- Rue Alphonse-Daudet : n° 17, Bouquinerie Alésia.
- Rue Boulard : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.
- Rue Boyer-Barrel : n° 1, librairie papeterie presse.
- Rue Brézin : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.
- Boulevard Brune : n° 181, librairie Arcane.
- Rue Daguerre : n° 46, librairie.
- Rue Delambre : n° 17, librairie Lisez.
- Avenue Denfert-Rochereau : n° 94, librairie.
- Place Denfert-Rochereau : kiosque.
- Rue Didot : n° 27, librairie Le Grimoire ; n° 53, librairie Les Cyclades ; n° 97, librairie Pelatan ; n° 117, librairie Au plaisir de lire.
- Boulevard Edgar-Quinet : kiosque métro.
- Avenue du Général-Leclerc : n° 71, kiosque ; n° 90, kiosque Jean-Moulin ; n° 93, librairie Mag Presse ; n° 100, Café Jean Magne.
- Rue Henri-Barboux : n° 6, librairie La Plume et l'encrier.
- Avenue Jean-Moulin : n° 12, librairie Nicole et Raymond ; n° 68, librairie Pingot.
- Rue Liard : n° 5, librairie-presse Liard.
- Avenue Marc-Sangnier : n° 20, Théâtre 14.
- Avenue du Maine : n° 21, musée "Le chemin du Montparnasse" 13e ; n° 165, tabac de la Mairie ; n° 197, La Cave ; n° 230, kiosque.
- Rue de l'Ouest : n° 14, New's Art Café ; n° 67, librairie La Maison de Cézanne.
- Rue du Père-Corentin : n° 57, librairie du Père-Corentin.
- Rue Pernety : kiosque du métro Rue Poirier-de-Narçay ; n° 19, librairie Papyrus.
- Place de la Porte-de-Vanves : n° 3, librairie Poisson.
- Rue Raymond-Losserand : n° 22, restaurant Cana'Bar ; n° 48, librairie Distral ; n° 63, librairie Tropiques ; n° 68, kiosque métro Pernety ; n° 195 bis, librairie Le Marque-Page.
- Avenue René-Coty : n° 16, librairie Gilbert Priolet ; n° 27 bis, librairie Montsouris.
- Rue de la Sablière : n° 4, librairie La Sablière ; n° 36, friperie Magie Retour.
- Boulevard Saint-Jacques : n° 17, La Règle d'Or.
- Rue Sarreille : n° 59, épicerie.
- Rue Sophie-Germain : n° 7, librairie Sophie-Germain.
- Rue de la Tombe-Issoire : n° 91, librairie.

## La Page

est éditée par l'association L'Equip Page - BP53, 75661 Paris Cexex 14. Tél (répondeur) 01 45 41 75 80. Fax : 01 40 44 94 86. Courriel : laopage14@noos.fr. Directeur de la publication : Jacques Bulot. Commission paritaire n° 71 081. ISSN n° 12801674. Impression : Rotographie, Montreuil. Dépôt légal : mars 2001.